

SIGEIF



Avec vous,
en réseau



Rapport d'activité
2012



L'année 2012 aura permis à la région Île-de-France de franchir de nouvelles étapes. Notre programme d'investissement très ambitieux a été entièrement réalisé, nous avons su maîtriser nos dépenses et gérer avec professionnalisme les incidents auxquels nous avons été confrontés.

La performance a également été au rendez-vous pour nos clients, qu'il s'agisse des délais d'interventions, de la relève ou du raccordement pour lequel la satisfaction et nos délais de réalisation des travaux se sont considérablement améliorés. Le développement du gaz naturel est reparti à la hausse et la région Île-de-France est celle qui connaît le plus fort taux de réussite du gaz naturel en construction neuve. Plus de deux logements neufs sur trois sont désormais chauffés avec cette énergie, souvent associée à des sources renouvelables.

La sécurité industrielle sera en 2013 encore notre objectif majeur, synonyme de légitimité de GrDF. En 2012, le nombre de dommages sur nos ouvrages a certes diminué en Île-de-France mais notre ambition reste inachevée. Le deuxième semestre 2012 a montré une nette amélioration ; cela prouve que le succès est surtout une affaire de méthode et de persévérance.

Tous ces progrès ont été réalisés tout en adaptant l'entreprise, la fonction territoriale notamment et l'accueil acheminement.

2013 inaugure le nouveau projet d'entreprise « Avec vous, en réseau » qui se structure autour de quatre axes : la sécurité et la performance, le client et la croissance, les valeurs de GrDF (proximité, esprit d'entreprendre, plaisir, sécurité) et l'innovation.

Sur ce dernier point, nous poursuivons la construction de Gazpar, le compteur communicant. Une phase d'information animée par les pouvoirs publics va s'ouvrir, viendra ensuite la préparation du déploiement. C'est la possibilité à court terme de fiabiliser les informations de consommation utilisées par les fournisseurs pour facturer leurs clients, de faire des relevés à une fréquence plus rapprochée que tous les six mois et, plus tard, de travailler sur les interactions entre les différents réseaux pour favoriser les optimisations... C'est un nouveau métier pour GrDF qui gèrera alors un réseau de transmission d'informations. C'est le début d'une histoire,

tout comme l'aventure à laquelle nous participons, de la méthanisation des déchets ménagers pour produire du biométhane carburant utilisé dans les véhicules urbains et dont le surplus sera injecté dans le réseau pour contribuer à l'économie circulaire.

Nous croyons à cette mobilisation collective en local pour un intérêt général. Elle est parfois complexe à conduire mais les expériences auxquelles nous avons participé montrent que c'est possible et nous apprécions de pouvoir travailler avec le SIGEIF, pour la seconde année consécutive, dans le cadre d'une convention tripartite associant le syndicat, GrDF et une commune francilienne adhérente au SIGEIF.

Vous le voyez, nous poursuivons la route que nous avons engagée ensemble. Il nous faut aller plus loin. Ce réseau, voulu par la volonté politique d'après-guerre, est un outil industriel formidable qui transporte aujourd'hui du gaz naturel, du biométhane demain, et après-demain, au fur et à mesure des innovations et des recherches, il transportera d'autres fluides. C'est une énergie complémentaire et contributive à la transition vers un nouvel équilibre qui correspondra à ce que nous voulons construire.

J'ose formuler le vœu que ce modèle fondé sur des valeurs de service public, de péréquation, de solidarité et de professionnalisme prospère. Nous faisons la preuve depuis 2004 que la transformation est possible, que les évolutions et les réinterrogations, tant de nos pratiques que de notre relation avec les différentes parties prenantes, sont une nécessité salubre pour tous. Ces valeurs de service public, basées sur la notion d'intérêt général, créent ce lien entre les salariés de GrDF et l'environnement externe. Elles nous donnent une véritable force qui nous guide dans ces périodes de bouleversement. Et tout cela, c'est « Avec vous, en réseau ».

Olivier COURSIMAULT

Directeur des régions Île-de-France
et Auvergne Centre Limousin

Sommaire



Votre concession en 2012

4

1) Vos interlocuteurs au sein de GrDF	6
2) Votre contrat de concession	8
3) Les chiffres clés de la concession	8
4) 2012, une année riche en événements !	9
5) Les infrastructures : inventaire du patrimoine concédé	14
6) Les investissements : évolution de la concession	16
7) La sécurité des ouvrages : un engagement de chaque instant	17
8) Les clients de la concession	28
9) Les éléments financiers de la concession	30



GrDF à vos côtés

34

1) La sécurité des personnes et des biens	36
2) Les prestations et la qualité de service	39
3) À l'écoute des collectivités territoriales	42
4) L'engagement sociétal et le développement durable	44



Gaz naturel et performance énergétique

46

- 1) Valoriser durablement votre territoire avec le gaz naturel 48
- 2) Vous avez des projets ? 48
- 3) GrDF, votre conseiller énergétique EnR, gaz naturel 49
- 4) Votre réseau : un investissement disponible,
vecteur d'énergies renouvelables..... 50



GrDF en 2012

52

- 1) Un réseau gaz en interaction avec les autres infrastructures urbaines :
réseaux électriques, réseaux d'assainissement..... 54
- 2) Activités et faits marquants 2012 en France..... 55



Annexes

56



Votre concession en



2012



- 1) Vos interlocuteurs au sein de GrDF
- 2) Votre contrat de concession
- 3) Les chiffres clés de la concession
- 4) 2012, une année riche en événements !
- 5) Les infrastructures : inventaire du patrimoine concédé
- 6) Les investissements : évolution de la concession
- 7) La sécurité des ouvrages
- 8) Les clients de la concession
- 9) Les éléments financiers de la concession

1 Vos interlocuteurs au sein de GrDF

Pour répondre à votre attente, les équipes locales de GrDF sont organisées de la manière suivante :

Une direction régionale

- garante de la performance et de l'économie globale des activités de distribution,
- responsable des investissements de développement et de modernisation des ouvrages,
- responsable de la négociation et de la gestion des contrats de concession.

Deux directions opérationnelles en région (Clients Territoires et Réseau)

- responsables de la construction, de l'exploitation et de la maintenance des ouvrages,
- en charge de la réalisation des activités de comptage et des interventions chez les clients.

Une représentation départementale

- interlocuteur de proximité des collectivités.

Dans le cadre des contrats de concession et de sa mission de service public, GrDF exerce les métiers suivants en Île-de-France :

CONCEVOIR, CONSTRUIRE ET EXPLOITER LE RÉSEAU

- définir la politique de développement et de renouvellement du réseau,
- construire, exploiter et assurer la maintenance des ouvrages.

ACHEMINER ET LIVRER LE GAZ

- négocier et gérer les contrats,
- compter l'énergie transitée et la facturer aux fournisseurs,
- intervenir sur les installations des clients.



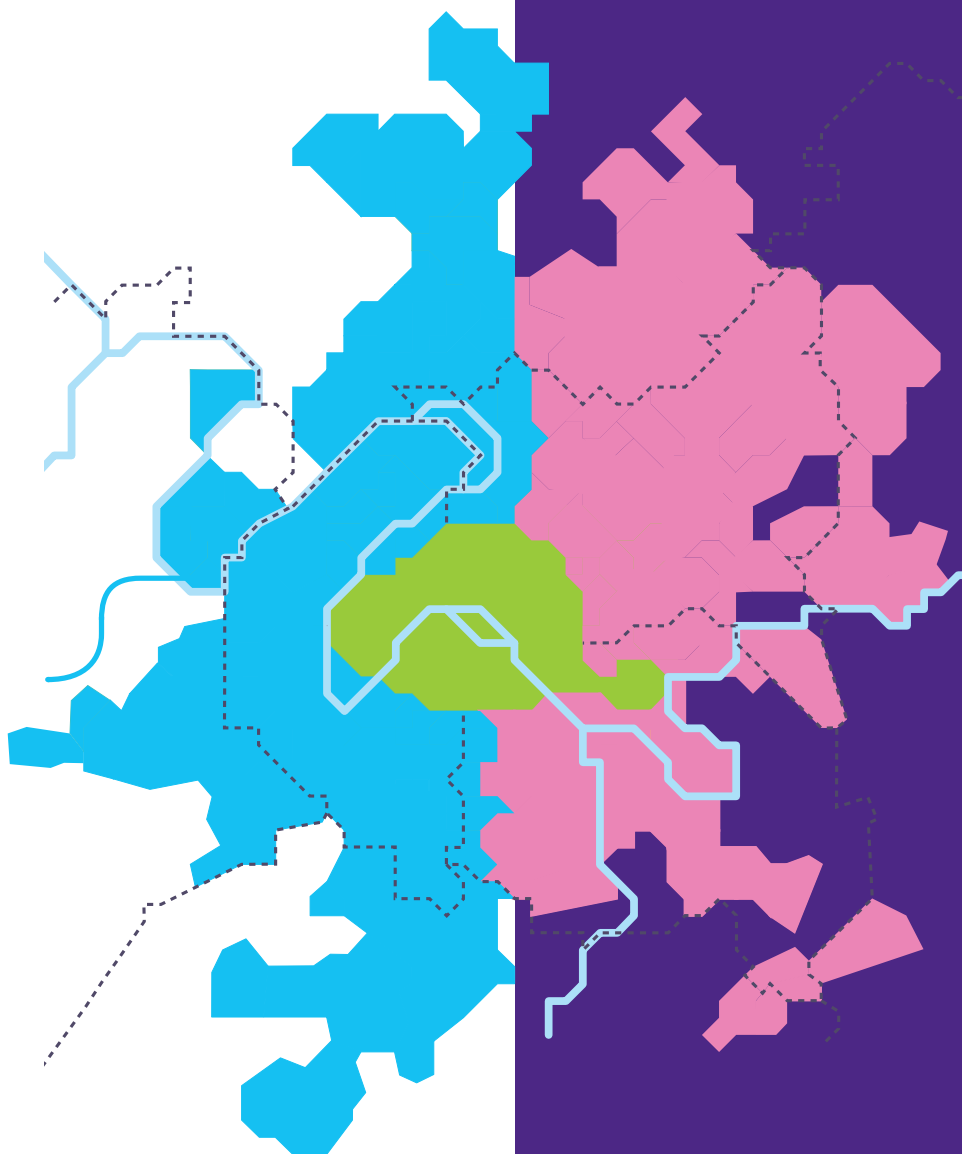
**Les activités de maîtrise d'ouvrage
et de maîtrise d'œuvre sont exercées
au sein d'unités régionales.**

DÉVELOPPER LE GAZ NATUREL

- conquérir et fidéliser les clients,
- identifier les potentiels de raccordement au réseau,
- densifier les réseaux,
- promouvoir les qualités économiques et environnementales du gaz naturel,
- raccorder les clients,
- Ces activités de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre sont exercées au sein d'unités régionales, pour ce qui concerne la définition et le pilotage des politiques et des programmes ; et au sein d'unités opérationnelles, chargées de leur mise en œuvre sur le territoire.

10

**directeurs d'unités
ou de territoires**



Les directions opérationnelles

Il existe des Unités Clients Fournisseurs (UCF) et, depuis avril 2013, une seule Direction Réseau à la maille de l'Île-de-France.

La Direction Réseau construit, exploite et entretient les réseaux.

Elle assume également les interventions chez les clients.

La Direction Clients Territoires réalise les missions de raccordement, d'acheminement, de développement ainsi que les relations de proximité avec les collectivités territoriales.

Les relations de proximité

Elles sont assurées au sein de la nouvelle Direction Clients Territoires par les directeurs territoriaux et leurs équipes composées des Conseillers Collectivités Territoriales. Pour le SIGEIF, interviennent les directeurs des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, d'Essonne, des Yvelines, du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne.



La distribution publique de gaz naturel sur votre territoire est confiée à GrDF par un contrat de concession rendu exécutoire le 21 novembre 1994, pour une durée de 30 ans. Ce contrat a été enrichi par la signature, le 20 janvier 2012, d'un avenant au contrat de concession.

Pour mémoire, ce contrat est composé des documents suivants :

- une convention de concession,
- un cahier des charges,
- et des annexes précisant :
 - les modalités de mise en œuvre (annexe 1),
 - les règles nationales de calcul du critère de décision des investissements (annexe 2),
 - les tarifs d'acheminement sur le réseau et des prestations proposées par le concessionnaire aux clients et aux fournisseurs (annexe 3),
 - le catalogue des prestations (annexe 3 bis),
 - les conditions générales d'accès au réseau de distribution (annexe 4).



3

Les chiffres clés de la concession (fin 2012)

9 371

km de réseau de distribution de gaz naturel

soit près de 5 % du réseau national

2 747

k€ de redevance de concession R1

304

millions d'euros de chiffre d'affaires*

représentant près de 11 % du CA de GrDF au niveau national

* Somme des recettes acheminement et hors acheminement

30,2

millions d'euros d'investissement pour la sécurité industrielle

827

millions d'euros de valeur nette du patrimoine concédé

soit + 1,4 % par rapport à 2011

30,44

TWh acheminés

soit près de 10 % du volume acheminé sur le plan national

1 233 009

points de livraison gaz naturel

11,2 % du portefeuille national de GrDF



Les dessous de la sécurité industrielle

GrDF n'a pas manqué au rendez-vous essonnien 2012 en faveur de la sécurité industrielle : le 8^e Forum des Collectivités Locales et des Travaux Publics d'Avrainville, dont la thématique était « la sécurité des chantiers, entre obligations et bonnes pratiques de tous les acteurs ».

L'OBJECTIF DE CETTE JOURNÉE ?

Echanger entre élus, concessionnaires et entreprises de Travaux Publics sur les bonnes pratiques et le rôle de chacun dans le nouveau décret sur les DT-DICT (Demande de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux). Près de 250 élus et partenaires ont fait le déplacement pour une quarantaine d'exposants. Les élus ont pu découvrir l'expo-mobile GrDF, véhicule pédagogique qui informe les riverains lors d'interventions sur la chaussée. Une journée concrète qui a permis l'échange entre exploitants de réseaux, maîtres d'ouvrage, exécutants de travaux et élus, tous venus dans l'optique de s'engager toujours plus dans le domaine de la sécurité.



Voyage d'études avec le SIGEIF à Stockholm

Quatre vingt dix élus d'Île-de-France appartenant tous à des communes adhérentes au SIGEIF se sont rendus à Stockholm les 18 et 19 octobre 2012 à l'invitation de GrDF Île-de-France.

Au programme de ces deux jours de visites : une rencontre à l'hôtel de ville avec l'ancien maire de la capitale suédoise et l'élus actuel en charge du développement durable de la capitale ; des échanges avec des architectes urbanistes et la visite de deux éco-quartiers. Ce voyage a permis de découvrir les politiques locales menées dans le domaine énergétique qui ont fait de Stockholm en 2011 la première « Capitale verte européenne » de l'histoire.



LES ACTIONS DE PARTENARIAT LOCAUX

Partenariat avec la Banque Alimentaire de Boulogne-Billancourt

GrDF a contribué à la manifestation
de « Collecte des Banques Alimentaires »
le 23 novembre 2012 sur la commune
de Boulogne-Billancourt, grâce
aux 12 collaborateurs volontaires qui se sont
mobilisés pour cette belle cause.

Malgré le contexte économique peu favorable,
cette grande collecte a rencontré, cette année
encore, un franc succès et a marqué l'engagement fort
de GrDF dans le domaine de la solidarité.



La générosité des Boulonnais était au rendez-vous.
En effet, plus de 8 tonnes de denrées
ont été récoltées en une journée au Carrefour
Market de la ville de Boulogne !

Un bel élan solidaire qui a entièrement satisfait
Daniel Rouvery, responsable de l'organisation
de l'ensemble des collectes sur Boulogne-
Billancourt, et Philippe Ramé, responsable
du Carrefour Market qui compte encore sur les
équipes de GrDF en 2013.



Côté cœur, à Bois-Colombes

GrDF, entreprise socialement responsable, s'est
engagée en matière de sécurité, notamment dans le
domaine de la santé. La solidarité autour du cœur
est l'un des axes de partenariat des relations ex-
ternes de GrDF.

Dans le cadre de ce partenariat, GrDF a offert
un défibrillateur à la commune de Bois-Colombes
le 8 septembre 2012.

Cette remise officielle s'est faite en présence de Monsieur
Yves Révillon, Maire de Bois-Colombes, Conseiller général
des Hauts-de-Seine et des représentants de GrDF dans
les Hauts-de-Seine Monsieur Olivier Bécaud et Madame
Marie-Claire Restoux.

« Avoir un jardin, c'est posséder un petit

Le 7 avril 2012, une parcelle de jardinage accessible
aux personnes à mobilité réduite était installée
dans le beau paysage des jardins familiaux de Thiais.
Pour son inauguration, élus, jardiniers, membres
de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux
et Collectifs (FNJFC) et collaborateurs de GrDF ont fait
le déplacement pour un moment convivial basé
sur l'accès à tous à la biodiversité et au plaisir
du jardinage. Pascal Bombardier, Directeur Territorial
Régional de GrDF, n'a pas manqué de souligner
lors de son discours qu'« avoir un jardin,
c'est posséder un coin de paradis », une valeur
partagée par tous les heureux propriétaires
d'une parcelle de ces jardins familiaux de Thiais.



Signature d'une convention entre la Ville de Colombes et GrDF

Afin de réduire les dommages aux ouvrages gaz, la Ville de Colombes et GrDF se sont rapprochés pour trouver ensemble un plan d'actions adéquat. Son objectif : endiguer l'évolution défavorable du nombre de dommages subis par le réseau de distribution de gaz de la commune.

Philippe Sarre, Maire de Colombes, et Pierre-François Hugon, Directeur de l'unité Réseau Gaz Ouest IDF ont signé le 30 août 2012 une convention de partenariat sur les dommages aux ouvrages de gaz naturel, dans laquelle sont définis l'engagement des deux parties et les actions qui seront mises en place.

Cette convention conjugue les rôles de la commune gestionnaire de l'espace public avec ceux de GrDF.

Les actions viseront notamment à renforcer la surveillance des chantiers et à s'assurer du respect des règles de terrassement à proximité du réseau, à veiller à un équilibre entre les contraintes des différentes parties prenantes, à organiser le retour d'expérience commun en cas d'incident significatif en recevant l'entreprise de travaux en mairie et aussi à assurer la formation des personnels et des intervenants et à sensibiliser les particuliers (à l'origine de certains dommages également) à travers les supports d'information de la Ville.



GrDF rejoint les entreprises signataires de la Charte Entreprise-Territoire de Plaine Commune



coin de paradis. »



La 17^e séance de signature de la Charte Entreprise-Territoire de la communauté d'agglomération de Plaine Commune s'est tenue le 10 décembre 2012. GrDF y participait pour la première fois. À travers cette charte, les entreprises signataires s'inscrivent activement dans le développement économique et social du territoire.

En 2012, GrDF a participé au forum pour l'emploi de La Courneuve, une initiative de Plaine Commune et un exemple de rencontre avec les demandeurs d'emploi que GrDF est prêt à renouveler. C'est une nouvelle démarche de dialogue et de réflexion collective dans laquelle GrDF s'engage, en réseau avec les autres organismes signataires, en faveur du développement du tissu économique de Plaine Commune.





Le 11 décembre 2012, Guillaume de la Hosseraye, Directeur de Mécénat Chirurgie Cardiaque, s'est vu remettre par Olivier COURSIMAULT, Directeur des régions Île-de-France et Auvergne Centre Limousin et Agnès BAILLOT, Déléguée Développement Île-de-France, un chèque de 10 000 euros pour contribuer à l'opération d'un enfant.



Les développeurs ont (toujours !) du cœur en 2012...

Débutée en 2011 par l'équipe Développement de GrDF en Île-de-France, cette initiative locale qui vient en relais du partenariat national signé entre l'entreprise et Mécénat Chirurgie Cardiaque, a permis de financer en 2012 l'opération d'un enfant malien souffrant d'une malformation cardiaque.



Les objectifs de développement qui avaient été fixés en 2012 à l'équipe Développement GrDF Ile-de-France :

- obtenir sur le marché Grand Public 7100 Certificats de conformité (correspondant à 7100 nouveaux clients chauffage) ;
- sur le marché Entreprises, placer 645 GWh et proposer en interne une cinquantaine de projets innovants.

Les résultats obtenus :

- sur le marché Grand Public, 6 676 Certificats de conformité ont été collectés,
- 652 GWh ont été placés sur le marché Entreprises et 57 projets innovants ont été proposés.

La pleine réussite de ce Challenge et d'autres événements de communication en 2012 alliant sport et solidarité ont permis à GrDF Ile-de-France de montrer une nouvelle fois son engagement auprès des équipes de Mécénat Chirurgie Cardiaque.

Le SIGEIF et GrDF, ensemble pour des solutions énergétiques innovantes

ZOOM SUR L'EXPÉRIMENTATION D'UN ÉCOGÉNÉRATEUR À NANTERRE

Au-delà de sa mission de service public de distribution de gaz naturel, GrDF, en collaboration avec les fabricants de matériel, accompagne les collectivités locales dans le développement de solutions énergétiques innovantes et performantes.

Dans ce cadre, le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF) et GrDF ont mis en place, en collaboration avec une commune adhérente au Syndicat, une expérimentation consistant en l'installation d'un éco-générateur dans un bâtiment administratif.

Après un appel à candidature lancé par le SIGEIF début 2012, une vingtaine de communes ont répondu favorablement à ce projet et, après examen, c'est le Pavillon Gabrieli de la commune de Nanterre qui a été retenu. Cette expérimentation a donné lieu à une signature de convention le 28 juin 2012 entre le SIGEIF, la Ville de Nanterre et GrDF.



Premiers résultats de l'expérimentation

- Un gain supérieur à 12 % avec l'éco-générateur par rapport à l'ancienne chaudière sur le rendement thermique.
- Près de 25% de réduction des émissions de CO2 globales (gaz et électricité grâce à la substitution des centrales thermiques à flamme).
- Un taux d'autosuffisance en électricité de plus de 50 % en moyenne.

Source : CRIGEN, centre de Recherche du Groupe GDF SUEZ

L'éco-générateur

Une solution innovante pour atteindre les plus hauts labels de performance énergétique

PRODUCTION COMBINÉE DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ ASSURANT :

- Tous les besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- Une partie des besoins électriques annuels, l'électricité étant en partie autoconsommée, voire redistribuée sur le réseau national d'électricité.



LES AVANTAGES DE L'ÉCOGÉNÉRATEUR

EN COMPARAISON AVEC DES FILIÈRES SÉPARÉES PRODUISANT LES MÊMES ÉNERGIES (CHAUDIÈRE À CONDENSATION + ÉLECTRICITÉ PUISÉE SUR LE RÉSEAU)

• Un bénéfice énergétique pour atteindre des hauts labels de performance dans le neuf comme en rénovation

Ce bénéfice énergétique sera obtenu grâce à un rendement sur énergie primaire élevé

• Un bénéfice environnemental

Une diminution des émissions de CO2, grâce à la production décentralisée d'électricité en période de pointe.

• Un bénéfice économique

Des réductions importantes sur la facture énergétique globale grâce à l'autoconsommation.



5

Les infrastructures : inventaire du patrimoine concédé

Pour répondre à votre attente, les équipes locales de GrDF sont organisées de la manière suivante :

Le réseau de distribution de gaz naturel est constitué de :

- **POSTES DE DÉTENTE** de réseau ou pour alimenter un client, sa fonction est d'abaisser la pression du gaz naturel jusqu'à un niveau compatible avec l'utilisation souhaitée.
- **CANALISATIONS** qui permettent le transit du gaz naturel depuis les postes de détente jusqu'aux branchements des clients. Le gaz naturel est transporté selon deux régimes de pression, en moyenne pression (pression de service de 4 bar dans la majorité des cas) et en basse pression. Les tuyaux en moyenne pression sont de plus faible section et donc moins encombrants dans le sous-sol.
- **BRANCHEMENTS** qui relient les canalisations aux habitations, immeubles, sites tertiaires ou industriels. Ils peuvent être munis d'un détendeur, si la pression de la canalisation à laquelle ils sont reliés est la moyenne pression, car la pression d'utilisation pour les usages domestiques (gazinière, chaudière...) est en basse pression de l'ordre de 21 mbar. Ce détendeur assure également une fonction de sécurité en coupant automatiquement l'arrivée du gaz naturel en cas d'incident en aval. Pour les immeubles collectifs, en aval du branchement, nous retrouvons un nouvel

Les ouvrages de votre concession au 31/12/2012

Ouvrages concédés (longueur en mètres)	2012	2011
Canalisations en basse pression ⁽¹⁾	2 405 734	2 439 819
Canalisations moyenne pression ⁽²⁾	6 965 340	6 927 151
Longueur totale des canalisations	9 371 074	9 366 970
Postes de détente réseau (nombre)	3 002	3 022

(1) Les réseaux de distribution basse pression sont exploités entre 17 et 25 mbar pour du gaz naturel de type H.

(2) Les réseaux de distribution moyenne pression sont exploités principalement à une pression de 4 bar.

Inventaire des réseaux par matière

Ouvrages concédés (longueur en mètres)	2012	2011
Polyéthylène (PE)	5 047 781	5 002 689
Acier	2 705 762	2 719 089
Autres matériaux	1 617 531	1 645 192

ouvrage : la conduite d'immeuble (tuyauterie horizontale) la conduite d'immeuble qui alimente chaque étage en gaz naturel via une ou plusieurs conduites montantes (tuyauterie verticale), tiges-cuisines, nourrices de compteurs en local technique, ou encore des branchements particuliers. Dans les immeubles collectifs neufs, les conduites montantes sont obligatoirement installées dans une gaine technique dont la conception est réglementée.

25,6 ans



C'est l'âge moyen
du réseau
de votre concession

Variation des longueurs
de réseau concédé
en 2012 :
+ 4 104 mètres.

	Conduites montantes propriétés de tiers			Conduites montantes en concession	Nombre total de conduites montantes
	Sous contrat	Hors contrat	TOTAL		
Parc	37 380	14 677	52 057	48 606	100 663

Les conduites d'immeubles et les conduites montantes (CI-CM)

- L'entretien de l'ensemble des conduites montantes est assuré par GrDF.
- Les conduites montantes sont visitées périodiquement. Celles en propriété de tiers peuvent faire l'objet de propositions de transfert en concession.

Responsabilité financière de la maintenance et du renouvellement des CI/CM

	Régime de propriété des ouvrages		
	Concession	Hors concession et sous contrat	Hors concession et hors contrat
Maintenance	GrDF	GrDF	Copropriété
Renouvellement	GrDF	Copropriété	Copropriété



Développement des ouvrages

Conformément au contrat de concession, le concessionnaire réalise à ses frais les travaux de développement du réseau dès lors que le critère de décision des investissements (Bénéfice sur Investissement ou B/I défini par l'arrêté du 28 juillet 2008) est au moins égal à 0.

Ces travaux de développement du réseau concédé comprennent la construction d'ouvrages de distribution (canalisations, branchements et éventuellement postes de détente) dans des zones géographiques du territoire de la concession non encore desservies.

Modernisation des ouvrages

GrDF développe une stratégie industrielle autour d'une priorité majeure : garantir durablement un niveau optimal de sécurité des ouvrages de distribution, grâce à une maintenance régulière et à des investissements adaptés.

Afin d'exploiter efficacement les ouvrages de la concession, GrDF définit des programmes prévisionnels d'investissements sur la base des objectifs suivants :

- améliorer la fiabilité et la disponibilité du réseau, par l'évolution technologique et la modernisation des réseaux,
- renouveler les réseaux et optimiser les conditions et les coûts d'exploitation,
- renforcer les capacités de transit du réseau pour faire face à l'accroissement de la demande.



En 2012, GrDF a investi près de 142,1 millions d'euros en région Île-de-France

pour moderniser et renforcer le réseau de distribution de gaz naturel, améliorer la cartographie, alimenter de nouveaux clients et déplacer ses ouvrages dans le cadre de grands projets.



PERSPECTIVES 2013

En 2013, GrDF projette d'investir environ 140 millions d'euros, dont 93,5 millions d'euros au titre de la sécurité industrielle, soit près de 33 % de l'investissement national. Cet investissement doit notamment permettre de renouveler 120 km de réseau, dont 50 km par tubage, réduisant ainsi l'impact sur la voirie et sur l'environnement. L'ensemble des investissements prévus générera environ 500 chantiers d'ampleur, en Île-de-France.

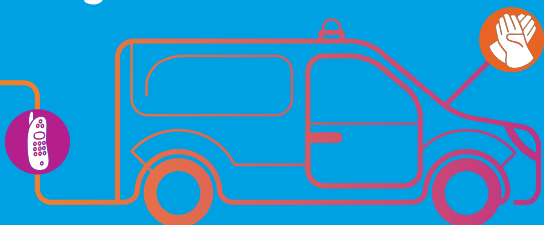
GrDF a par ailleurs engagé en Île-de-France un ambitieux programme de modernisation des ouvrages en immeuble alimentés par le réseau basse pression, soit par renouvellement des ouvrages en immeuble, soit par conversion du réseau basse pression en réseau moyenne pression.

Dans le domaine de la cartographie, GrDF poursuit la numérisation des 180 000 plans du réseau de distribution de gaz naturel francilien. À fin 2012, 95 % de ces plans ont été vectorisés. 2013 verra l'achèvement de ce programme avec un investissement prévu de 4 M€ pour cela.

Un programme ambitieux de 13 M€ concerne également la maintenance préventive des ouvrages (postes de détente de distribution publique, vannes de réseau, robinets de branchement, protection des réseaux en acier...) et la surveillance de réseaux par passage d'un véhicule de surveillance.



En cas de problème ou d'odeur de gaz, contactez 7/7j et 24/24h le numéro vert d'**Urgence Sécurité Gaz**



www.grdf.fr

Urgence Sécurité Gaz

► N°Vert 0 800 47 33 33

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Sur le territoire de votre concession, la qualité et la sécurité de la distribution de gaz naturel sont appréciées au travers de plusieurs critères :

- le nombre d'appels de tiers,
- le nombre d'incidents,
- le nombre de dommages aux ouvrages de distribution.

Un engagement de chaque instant

Les équipes de GrDF sont mobilisées au quotidien pour sécuriser les travaux en sous-sol, surveiller le réseau de gaz naturel, et intervenir 24 h/24 et 7 j/7.

Réception des appels : le premier maillon de la chaîne de sécurité

- Lorsqu'un tiers appelle afin de signaler une odeur ou un manque de gaz, son appel est pris en charge par l'**Urgence Sécurité Gaz** qui qualifie l'appel et transmet les données aux équipes d'intervention,
- **Plus d'un million d'appels** sont ainsi traités chaque année par les 140 salariés des 3 sites de TOULOUSE, SARTROUVILLE, et LYON **garantissant un traitement des appels 24h/24 et 7 jours/7, avec une traçabilité complète des appels** (horaires, enregistrements, temps de transmissions,...),
- Des lignes prioritaires sont réservées aux services d'incendie et de secours ainsi qu'aux entreprises de travaux ayant endommagé le réseau de distribution de gaz.

Les investissements 2012 sur votre concession

En 2012, GrDF a investi plus de 44 millions d'euros sur le territoire de la concession.

Ces investissements se sont répartis de la manière suivante :

Maille concession (en k€)	2012	2011
Développement	14 156	11 467
Qualité	30 218	28 347

Déclassement de canalisations

En 2012, en fonction de ses opérations de renouvellement/renforcement des réseaux sur la concession, GrDF a procédé, lorsque cela s'avérait nécessaire, au déclassement de canalisations (dépose ou abandon dans le sous-sol).

Maille concession (en mètres)	2012	2011
Longueur abandonnée ou déposée	38 085	41 180
Longueur réutilisée en fourreau	3 242	6 361
Total des conduites déclassées	41 327	47 541





En 2012,
sur la maille départementale,
le taux d'intervention
en moins de soixante minutes
a été respecté de la façon
suivante :

Les appels de tiers en 2012 sur votre concession

Les appels de tiers reçus en 2012 au centre Urgence Sécurité Gaz sont classés de la manière suivante :

- Intervention de Sécurité gaz : comprenant les fuites ou odeurs de gaz, les incendies ou explosions et autres motifs de sécurité,
- Dépannage : comprenant les manques de gaz et autres dépannages.

Appels de tiers (clients, pompiers, mairies)	2012	2011
Pour intervention de sécurité gaz	19 473	18 644
dont appels pour fuite ou odeur de gaz	15 060	14 478
dont appels pour incendie ou explosion	1 798	1 951
dont appels pour autres motifs de sécurité	2 615	2 215
Pour dépannage	34 080	31 683
dont appels pour manque de gaz	29 748	27 832
dont appels pour autres dépannages	4 332	3 851
TOTAL	53 553	50 327

Interventions de sécurité

Les délais d'intervention de sécurité suite à appel de tiers pour odeur de gaz font l'objet d'un engagement dans le cadre du contrat de service public (intervenir en moins de soixante minutes au minimum dans 95 % des cas) et d'un suivi dans le cadre d'un processus d'amélioration de la qualité des prestations de GrDF.

Leur analyse fait l'objet d'un suivi particulier.

Suite à l'appel de l'USG, le technicien chargé de l'intervention se rend sur place le plus rapidement possible, avec trois priorités :

- diagnostiquer la situation,
- mettre en sécurité les personnes et les biens,
- réparer, seul ou avec des renforts.

Notre engagement sur la sécurité

Départements	Parts des interventions réalisées dans les délais*
77	99 %
78	99 %
91	99 %
92	98 %
93	98 %
94	98 %
95	98 %

* Pour un objectif minimum de 95 %

La culture de la sécurité

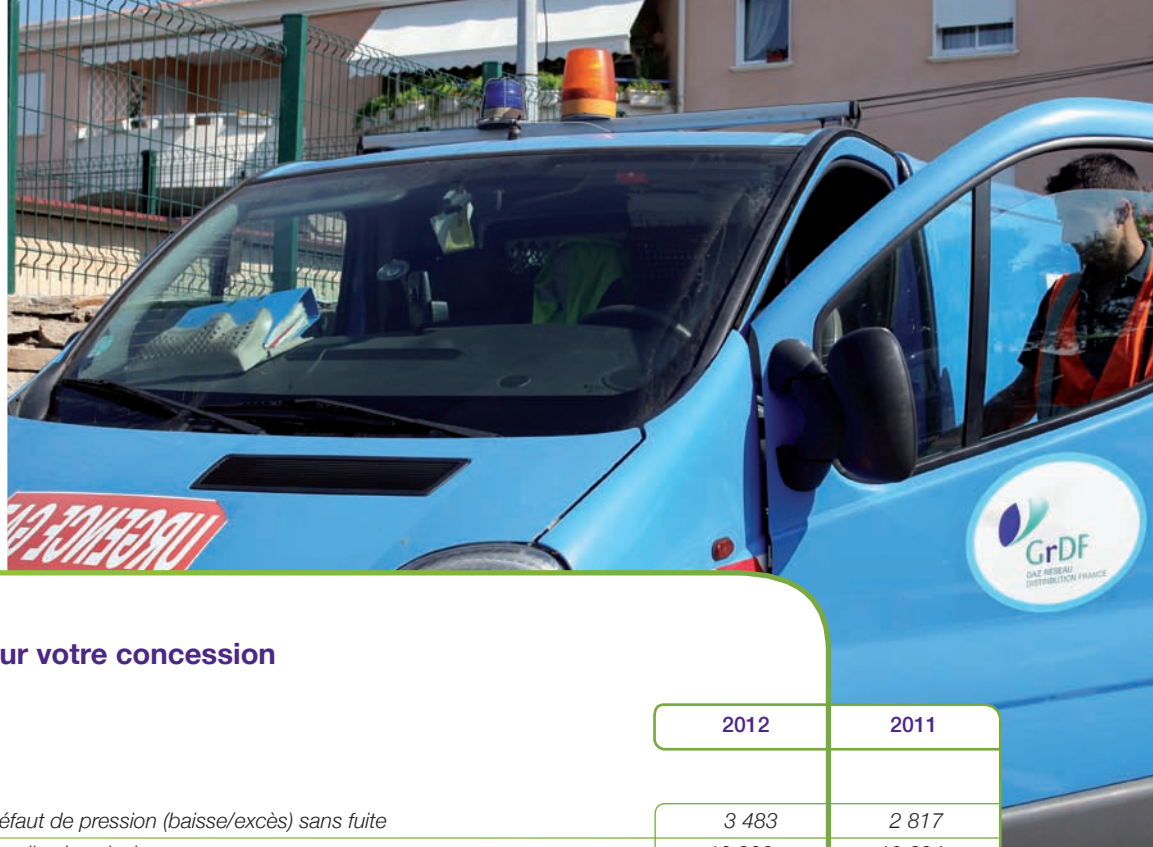
La sécurité est inscrite dans les engagements de service public de GrDF.

Elle participe à sa légitimité en tant que gestionnaire indépendant du réseau gaz et industriel responsable. Elle repose sur la confiance, la sérénité et la transparence. Tous les ans, GrDF rend compte aux concédants et à l'État du respect de ses engagements.

Des informations fiables

Les engagements de GrDF avec les grands groupes de travaux publics améliorent et renforcent le professionnalisme des exploitants du sous-sol pour prévenir les personnels du BTP et les riverains des risques liés à d'éventuels dommages sur ses ouvrages.

- Son association avec des opérateurs de réseaux simplifie et sécurise les travaux près des ouvrages. Une banque de données sécurisée, accessible par Internet, identifie la localisation des infrastructures de réseau gaz.
- Son Système d'Information Géographique (SIG) optimise les interventions sur les ouvrages gaz en garantissant une information précise et fiable concernant le réseau.



Les incidents 2012 sur votre concession

Nombre d'incidents	2012	2011
Répartition par nature		
dont manque de gaz ou défaut de pression (baisse/excès) sans fuite	3 483	2 817
dont fuite de gaz sans incendie ni explosion	10 900	10 604
dont incidents avec incendie et/ou explosion	813	814
dont incidents autre nature ⁽¹⁾	1 584	1 518
Répartition par siège		
dont incidents sur ouvrages exploités par le distributeur	13 140	12 136
dont incidents sur installation intérieure desservie par le distributeur (aval compteur)	3 109	3 054
dont autres (ouvrages exploités par un autre distributeur, ou par le transporteur, installations intérieures non desservies par le distributeur)	531	563
TOTAL	16 780	15 753

(1) Exemples d'incidents « autre nature » : dommages aux ouvrages sans fuite ni manque de gaz, équipement cassé, manquant ou disparu, bruit nécessitant le changement d'appareil, présomption d'intoxications oxycarbonées.

Analyse des incidents sur les ouvrages exploités par GrDF

Nombre d'incidents	2012	2011
Répartition par type d'ouvrage		
dont incidents sur réseau	640	575
dont incidents sur branchements individuels ou collectifs	6 687	6 007
dont incidents sur conduites d'immeuble, conduites montantes et branchements particuliers sur conduite montante	4 137	4 079
dont autres (postes, compteurs,...)	1 677	1 475
Répartition par siège		
Incidents liés à un facteur humain	2 781	2 825
dont dommages lors ou après travaux de tiers	740	752
Incidents liés au matériel lui-même	9 362	8 524
Incidents liés à l'environnement	997	787
Interruption de la livraison de gaz naturel suite à incident		
Nombre de clients	55 626	51 798



Incidents significatifs

Un incident est dit « significatif » lorsqu'il entraîne une coupure de la distribution de gaz pour au moins 500 clients, ou l'évacuation par mesure de précaution d'au moins 10 personnes ou s'il y a une victime.

Communes	Date	Nombre maximal de clients affectés	Nombre de personnes évacuées
ALFORTVILLE	21/06/2012	15	50
ALFORTVILLE	11/10/2012	600	-
ANTONY	14/06/2012	993	1
ARGENTEUIL	27/03/2012	40	50
AULNAY SOUS BOIS	03/03/2012	1	25
AULNAY SOUS BOIS	07/12/2012	16	30
BOBIGNY	20/08/2012	1 300	-
BOULOGNE BILLANCOURT	27/09/2012	10	20
BOUSSY SAINT ANTOINE	11/05/2012	10	30
CHÂTENAY MALABRY	23/07/2012	860	-
CHATOU	08/11/2012	450	10
CHELLES	30/10/2012	1	30
CLICHY	04/11/2012	30	30
COURBEVOIE	24/08/2012	1	40
ÉPINAY SUR SEINE	25/09/2012	1	10
ÉPINAY SUR SEINE	28/10/2012	8	15
FONTENAY-SOUS-BOIS	20/02/2012	10 000	-
GARGES LES GONESSE	22/01/2012	1	10
IGNY	14/12/2012	1	11
LE BLANC MESNIL	21/09/2012	3 000	-
LE PLESSIS ROBINSON	10/04/2012	1	78
LE PRÉ SAINT GERVAIS	25/04/2012	15	15
LE PRÉ SAINT GERVAIS	31/07/2012	6	200
LES PAVILLONS SOUS BOIS	30/03/2012	60	70
LES PAVILLONS SOUS BOIS	28/11/2012	1 000	-
MONTFERMEIL	30/09/2012	35	20
MONTREUIL	09/07/2012	500	60
MONTRouGE	15/02/2012	10	10
MONTRouGE	20/05/2012	680	3
MONTRouGE	20/05/2012	600	4
NANTERRE	25/05/2012	600	60
NEUILLY SUR SEINE	19/03/2012	25	870
NOISY LE SEC	18/12/2012	1	10
NOZAY	16/08/2012	180	30
ORLY	22/05/2012	3	15
PIERREFITTE SUR SEINE	14/08/2012	700	-
RUEIL MALMAISON	06/04/2012	800	10
SAINT MANDÉ	10/10/2012	800	10
SEVRAN	09/01/2012	1	20
SEVRAN	04/12/2012	1	30
SOISY SOUS MONTMORENCY	02/11/2012	3	20
VANVES	30/03/2012	50	20
VAUCRESSON	27/12/2012	10	10
VERSAILLES	29/01/2012	10	40
VILLENEUVE LA GARENNE	06/11/2012	1 600	60
VITRY SUR SEINE	30/03/2012	1 100	4





GrDF s'est fortement impliqué pour réduire ces incidents : les dommages aux ouvrages survenant lors de travaux sous maîtrise d'ouvrage GrDF ont ainsi été fortement réduits depuis 4 ans sur le territoire national, notamment grâce à l'engagement auprès des entreprises de travaux.

Les techniques de détection préalable des réseaux dans le sous-sol, l'analyse des risques avant le commencement du chantier, le développement de nouvelles techniques de terrassement dites « techniques douces » ont contribué à l'obtention de ce résultat dans l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes.

Les endommagements aux ouvrages

Les endommagements aux ouvrages – lors ou après travaux de tiers – provoquent des incidents sur le réseau de distribution de gaz avec ou sans interruption de fourniture pour les clients.

De plus, ils occasionnent souvent une gêne pour les riverains par leurs conséquences, notamment en matière de circulation.

Nombre de dommages aux ouvrages enterrés de la concession

	2012	2011
Dommages avec fuite	452	452

Malgré les dispositions réglementaires et les campagnes de sensibilisation réalisées auprès des opérateurs et des donneurs d'ordre, un certain nombre d'incidents se produisent lors de travaux au voisinage des réseaux concédés. Une nouvelle réglementation pour l'exécution des travaux à proximité d'ouvrages de transport ou de distribution aériens ou souterrains est entrée en application. GrDF s'est impliqué aux côtés du Ministère et des acteurs (maîtres d'ouvrages, opérateurs de réseaux, entreprises de travaux publics...) dans sa rédaction.

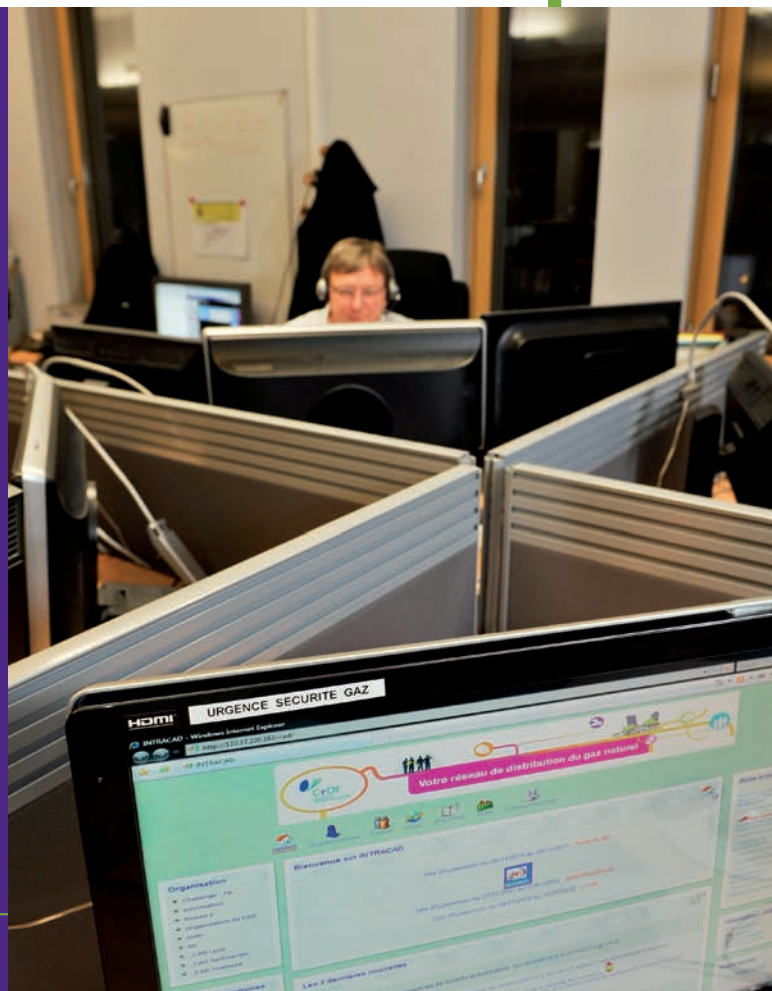
Le suivi des travaux de tiers sur votre concession

2012

DT - DICT sur la concession

Nombre de DT reçues	13 599
Nombre de DT avec présence d'ouvrages GrDF	12 822
Nombre de DICT reçues	66 376
Nombre de DICT avec présence d'ouvrages GrDF	62 179

Votre concession en 2012



Programme de recherche de tronçons résiduels de fonte grise :

En 2012, 76 tronçons de fonte grise résiduels ont été découverts et traités sur le territoire du SIGEIF pour une longueur de 1 385 m.

Communes	Date	Longueur en mètres
ALFORTVILLE	28/06/12	2
ANTONY	23/10/12	5
ARGENTUEIL	13/01/12	1
ARNOUVILLE	05/12/12	2
AULNAY-SOUS-BOIS	12/04/12	110
BOISSY-SAINT-LEGER	22/05/12	1
BOULOGNE BILLANCOURT	21/09/12	3
BOURG LA REINE	19/06/12	17
CACHAN	20/12/12	40
CARRIERES SUR SEINE	03/05/12	21
CHARENTON	09/08/12	14
CHARENTON	07/08/12	4
CHARENTON	21/03/12	1
CHARENTON	19/07/12	4
CHATOU	20/04/12	1
CHATOU	22/05/12	1
CHATOU	30/05/12	20
CHOISY -LE-ROI	09/05/12	1
CHOISY -LE-ROI	18/06/12	1
CLAMART	27/04/12	613
CLAMART	20/03/12	2
CLAMART	06/03/12	1
CRETEIL	22/05/12	77
GAGNY	19/07/12	8
IVRY	22/06/12	10
IVRY	25/09/12	4
LA CELLE ST CLOUD	12/06/12	15
LA COURNEUVE	31/08/12	6
LA GARENNE COLOMBES	13/02/12	6
LE BLANC MESNIL	07/11/12	6
LE PERREUX	06/08/12	1
LE PRE SAINT GERVAIS	15/11/12	4
LE VESINET	30/05/12	20
LE VESINET	22/05/12	1
LE VESINET	10/12/12	2
MAISONS ALFORT	22/05/12	6
MAISONS ALFORT	19/11/12	1
MAISONS ALFORT	27/11/12	11
MAISONS LAFFITTE	07/09/12	38
MAISONS LAFFITTE	04/10/12	153
MAISONS LAFFITTE	11/10/12	25
MEUDON	26/03/12	3
MONTGERON	08/03/12	4
MONTREUIL	10/08/12	1
MONTREUIL	20/08/12	20
MONTREUIL	18/07/12	10
MONTREUIL	19/06/12	16
MONTREUIL	27/07/12	1
NANTERRE	03/05/12	2
NANTERRE	22/05/12	2
NEUILLY SUR SEINE	10/05/12	1
ORLY	23/03/12	4
PANTIN	07/11/12	6
PUTEAUX	12/06/12	6
ROMAINVILLE	04/01/12	5
ROMAINVILLE	05/06/12	41
RUEIL-MALMAISON	19/06/12	1
RUEIL-MALMAISON	17/01/12	1
SAINT OUEN	17/01/12	6
SEVRAN	21/09/12	2
ST CYR L'ECOLE	18/09/12	20
THAIS	15/10/12	10
VERRIERES LE BUISSON	02/02/12	2
VERRIERES LE BUISSON	26/03/12	3
VERSAILLES	12/07/12	1
VERSAILLES	12/09/12	1
VILLEJEUIF	22/05/12	5
VILLEMOMBLE	20/08/12	20
VILLEPARISIS	05/09/12	6
VILLEPINTE	26/09/12	10
VINCENNES	03/08/12	10
VINCENNES	02/08/12	2
VINCENNES	20/08/12	12
VINCENNES	27/07/12	4
VITRY SUR SEINE	19/11/12	1
WISSOUS	02/02/12	7
TOTAL		1 385

1 Essonne ~ Ballainvilliers

Eco-domaine du Bois Fresnais : 1^{er} éco-domaine tout en bois alimenté en gaz naturel



Nombre de logements :
313 en 2 phases

Début construction
1^{ère} phase : avril 2012
• 185 logements

- 22 maisons individuelles
- 59 maisons de villes
- 104 appartements

Livraison prévue : juin 2013

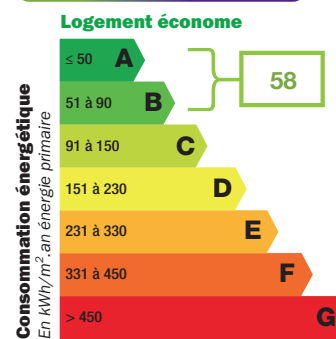
Début construction
2^{ème} phase : 2013
• 128 logements

À moins de 20 km au sud de Paris, est en train de se construire un éco-domaine avec 313 logements tout en bois, imaginés par les studios Jean-Jacques Ory et bâtis par Natekko. Il comprend 7 hectares de logements à l'architecture moderne, des espaces naturels de verdure, une école maternelle et primaire, un éclairage optimisé et respectueux de l'environnement, une installation de chauffage combinant solaire et gaz naturel, un bâti entièrement en structure bois.

La solution technique

L'implantation des bâtiments entre eux, leur orientation ainsi que la ventilation naturelle des logements ont un impact direct sur la consommation d'énergie. L'isolation thermique des logements permet d'atteindre les plus hauts niveaux de performance énergétique. Les logements sont ainsi labellisés BBC, Bâtiment Basse Consommation d'énergie. Les maisons de ville et les maisons individuelles sont alimentées par des chaudières individuelles gaz naturel à condensation. La production d'eau chaude sanitaire est assurée par capteurs solaires thermiques en toiture, associés à un ballon de stockage ; le complément étant assuré par la chaudière.

Etiquette énergétique



Consommations conventionnelles : 5 usages RT 2005.
Moyenne pour les 81 maisons de la phase 1
Min : 43,1 - Max : 64,2 kWh/m².an



Brigitte PUECH

Maire de Ballainvilliers
et Vice-Présidente d'Europ'Essonne :

« Quand on fait un éco-domaine, la problématique énergie est primordiale »... « GrDF est pour nous un partenaire connu »... Et, au sujet de l'énergie gaz naturel : « la meilleure solution qui s'est imposée à nous. »

Patrick DUTARTRE

Directeur Conseil
et Stratégie Natekko

« Avec GrDF et la mairie, nous avons décidé de choisir un mix énergétique autour de la chaudière gaz à condensation et de panneaux solaires. »



2 Essonne ~ Verrières-le-Buisson

la Résidence Le Clos du Potager Une réalisation H&E et BBC Effinergie

«Le Clos du Potager», résidence de logement social avec 29 appartements financés en PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration), est composé de 2 bâtiments de 3 étages et combles, avec différents niveaux de toit. La résidence pavillonnaire s'inscrit subtilement dans l'environnement. L'alliance du bois et du béton lui confère un style architectural moderne et épuré.



La résidence, livrée depuis le 2 mai 2012, est certifiée « Habitat & Environnement » profil A et labellisée « BBC Effinergie », soit une économie d'énergie de plus de 30 % par rapport à la consommation de référence du projet (réglementation thermique 2005).

Logement Francilien réalise le suivi des consommations de 12 logements via des sondes mesurant la température. Des passerelles permettent de suivre les consommations électriques, d'eau chaude, d'eau froide, de gaz dans les logements et les parties communes.

Une réalisation énergétique performante

- Une isolation thermique par l'extérieur avec, sur certaines façades, un habillage en bardage bois, matériau durable ne nécessitant aucun entretien.
- Des tests d'étanchéité à l'air passés avec succès.
- Une chaufferie gaz associée à une pompe à chaleur gaz à absorption sur sondes verticales géothermiques (100 m de profondeur).

LOGEMENT FRANCILIEN, ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT EN ÎLE-DE-FRANCE

Le Groupe Logement Français rassemble sept Entreprises Sociales pour l'Habitat, dont Logement Francilien.

La société travaille en étroite collaboration avec les acteurs

locaux pour définir leurs attentes et réaliser les produits les mieux adaptés aux besoins des habitants.



Chiffres clés du Groupe Logement Français

- 76 670 logements gérés, dont plus de 31 000 logements sociaux gérés par Logement Francilien
- 358,4 M€ de loyers consolidés

Équipements énergétiques de l'opération

- Chaufferie collective équipée de deux chaudières gaz à condensation :
VISSMANN Vitodens 200-W- 60 kW
- Pompe à chaleur gaz à absorption eau/eau :
FRANCE AIR (technologie ROBUR)
type Xinoë E3 - 38 kW

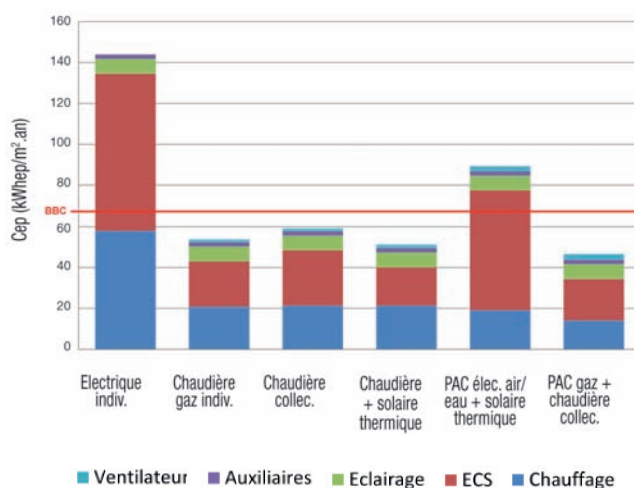


La solution technique retenue

La pompe à chaleur gaz à absorption puise des calories dans le sol via 4 sondes géothermiques de 100 m de profondeur chacune. Les hauts rendements de cette technologie, jusqu'à 170 % PCI, la rendent particulièrement efficace et pertinente pour des bâtiments BBC ou RT 2012. Sur le plan économique, la pompe à chaleur gaz est très compétitive car elle nécessite 2 à 3 fois moins de sondes géothermiques que des modèles électriques présentant des performances équivalentes.

Couplée à des chaudières gaz condensation, cette installation permet ici d'alimenter 29 logements, soit 1 500 m², en chauffage et en eau chaude sanitaire.

Répartition des consommations en fonction du système de production du chauffage et de l'eau chaude sanitaire pour le bâtiment A



Pourquoi le choix du gaz naturel ?

La société a décidé d'inclure une énergie renouvelable sur toutes ses constructions neuves. Ici, l'utilisation d'une pompe à chaleur gaz à absorption géothermique couplée à des chaudières gaz à condensation apparaît comme la solution la plus pertinente en termes de maîtrise de charges pour les locataires.

Le développement durable : au cœur de la stratégie du Groupe et de ses sociétés

• Constructions neuves

En qualité de maître d'ouvrage, Logement Francilien s'est naturellement engagé dans une démarche de développement durable alliant la préservation de l'environnement, la pérennité du bâti et la limitation des charges pour les locataires.

Tous les programmes sont certifiés H&E (Habitat & Environnement) et respectent ainsi 7 thèmes environnementaux (chantier propre, économies d'énergie ou d'eau, réduction des gaz à effet de serre, choix des matériaux durables...). A ce jour, le Groupe Logement Français a réalisé 3 500

logements avec la certification H&E, 1 300 logements sont montés, en cours de travaux ou livrés avec le label BBC (Bâtiment Basse Consommation).

• Parc ancien

En partenariat avec l'Etat, les sociétés du Groupe Logement Français se sont engagées, avec d'autres bailleurs, à traiter 800 000 logements économes (classés en classe E, F, G), entre 2010 et 2020.

Le Groupe Logement Français s'est aussi engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre de son patrimoine dont une grande partie a été construite dans les années 60/70.



3 Paris ~ XI^e

Couplage solaire / Gaz naturel Rue Guénot à Paris

**Le premier bâtiment parisien
de logements à énergie positive,
17 logements sociaux rue Guénot
dans le 11^e arrondissement**

La Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) a sélectionné le cabinet d'architectes Baudouin-Bergeron pour démontrer la faisabilité technique et économique d'un tel bâtiment. Un projet de grande envergure qui va au-delà des exigences du Plan Climat adopté par la Ville de Paris.

Situés rue Guénot dans le 11^e arrondissement, les 17 logements familiaux sociaux sont répartis sur les 6 niveaux du bâtiment.

Les chambres sont orientées à l'est pour avoir le soleil le matin et les séjours à l'ouest. L'architecture du bâtiment propose une touche de modernité tout en restant proche du style faubourien avec couleur orange sur rue et volets coulissants verts sur jardin, avec végétation grimpante.

127 m² de panneaux solaires photovoltaïques assurent une production électrique revendue sur le réseau ERDF.



Les bénéfices :

- Des solutions simples et robustes.
- Un confort accru.
- Une consommation de gaz naturel maîtrisée et une production d'électricité de 33,1 kWh/m² et par an redistribuée sur le réseau national de distribution d'électricité. La RIVP estime que le bâtiment consommera 32,6 kWh/m² et par an, bien moins que les 50 kWh/m²/an fixés par le Plan Climat de la Ville de Paris.



Le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont alimentés par une chaufferie gaz à condensation. Un système de récupération des calories sur eaux usées et des capteurs solaires thermiques en toiture permettent de préchauffer l'eau chaude sanitaire. Le renouvellement de l'air est réalisé par une ventilation hygroréglable basse consommation.

Enfin, une attention toute particulière a été portée à l'isolation, indispensable pour lutter contre le gaspillage d'énergie et un puits de lumière alimente les parties communes et pièces humides des logements.



L'année 2012 enregistre une perte de 14 139 clients en légère amélioration par rapport à la perte de l'année précédente à périmètre constant.

Sur le bas de portefeuille (T1, T2), l'année 2012 enregistre une perte de 13 502 clients. Ce chiffre est en amélioration malgré tout par rapport aux années précédentes.

Sur le haut de portefeuille, la dynamique reste positive comme en 2011 avec un solde positif de + 54 clients.

Cette progression cependant est en retrait par rapport aux années précédentes (+ 161 en 2011 et + 194 en 2010).

L'écart en terme de volume de gaz brut consommé est de plus de 13 % en raison d'une année particulièrement clémente sur les mois de chauffe comparée à l'année 2012 qui est proche du climat de référence.

Évolution du portefeuille client d'une année sur l'autre

	Évolution 2010 / 2009	Évolution 2011 / 2010	Évolution 2012 / 2011
T1 + T2	- 26 460	- 19 652	- 13 502
T3 + T4 + TP	194	161	54
TOTAL	- 26 266	- 18 800	- 14 139

Résiliés en 2012 : - Région Île-de-France (hors Paris et Petite Couronne : IDF hors PPC) - Région Paris et Petite Couronne : PPC

	IDF hors PPC	PPC
Répartition par usage		
BASE	65	122
Cuisson seule	55,2 %	64,4 %
ECS seule	3,3 %	5,5 %
Chauffage seul	5,4 %	3,4 %
Chauffage +	18,5 %	17,3 %
Cuisson + ECS	5,6 %	1,8 %
NSP	12,0 %	7,5 %
Cuisson		
Raisons de résiliation - BASE	42	94
La sécurité des installations	31 %	37 %
Préfère l'électricité	24 %	31 %
Le confort	13 %	9 %
Énergie de remplacement - BASE	42	94
Plaques électriques induction	50 %	55 %
Plaques électriques en vitro-céramique	32 %	30 %
Plaques électriques en fonte	15 %	5 %
Raison du choix de l'énergie - BASE	42	94
Confort, chauffe vite et bien	31 %	29 %
Sécurité	20 %	23 %
Moins cher à l'utilisation, économique	14 %	15 %
Chauffage		
Raisons de résiliation - BASE	21	26
Prix gaz	68 %	38 %
ST Avantages vs gaz	50 %	16 %
Panne	9 %	16 %
Énergie de remplacement - BASE	21	26
L'électricité avec une PAC air/air ou climatisation réversible	32 %	27 %
L'électricité avec une PAC air/eau ou eau/eau ou géothermie ou circuit d'eau chaude par radiateur et/ou plancher chauffant	32 %	16 %
L'électricité avec convecteurs	23 %	15 %
Raison du choix de l'énergie - BASE	21	26
Moins cher à l'utilisation	55 %	45 %
Confort, chauffe vite et bien	18 %	23 %
Prix installation / entretien	9 %	15 %

Comme chaque année, GrDF réalise une enquête auprès d'un échantillon de clients qui n'ont pas opté pour la fourniture de gaz naturel. Les résultats sont représentés à 2 mailles différentes (2^e couronne / Paris et 1^{ère} couronne)*

* Cette enquête a évolué en 2012 et renvoi un rapport à des mailles différentes des années précédentes. Il ne sera donc pas possible de comparer les résultats avec les années passées.

Les données d'acheminement 2012 de votre concession

Clients de la concession	Unité	2012	2011
Nombre de points de livraison	Nbre	1 233 009	1 247 148
Quantités d'énergie acheminées	MWh	30 441 530	26 855 039
Recettes d'acheminement (*)	K€	284 367	258 331

(*) Recettes d'acheminement uniquement déterminées en application des tarifs d'acheminement uniquement en vigueur pour GrDF (consultables sur <http://www.grdf.fr> ou <http://www.cre.fr>)

La répartition des recettes d'acheminement par tarif

Tarifs	Unité	2012	2011
T1	K€	39 852	38 512
T2	K€	165 966	150 095
T3 + T4 + TP	K€	78 549	69 724
TOTAL	K€	284 367	258 331

Les principales prestations facturées par GrDF, à la maille de la concession

Prestations (en nombre)	2012
Modification contractuelle	1 792
Mise en service	101 679
Changement de fournisseur	10 345
Coupe et rétablissement pour travaux	246
Intervention pour impayé	34 171
Relève spéciale	4 015
Vérification appareil de comptage	1 645

La sécurité des installations intérieures

Les installations de distribution de gaz situées à l'intérieur des logements (aval du compteur) ne font pas partie du domaine concédé. Elles sont placées sous la responsabilité du propriétaire et de l'occupant du logement.

Cependant, en France, 97% des accidents liés au gaz trouvent leur origine sur ces installations.

La réglementation a prévu un certain nombre de contrôles à différentes étapes de la vie de ces installations.

Le contrôle de conformité initial

Un certificat de conformité des installations intérieures des clients domestiques (particuliers, collectifs privés ou HLM) est obligatoire pour toute installation neuve, complétée ou modifiée (certificat réalisé par le professionnel installateur). Ces installations sont contrôlées systématiquement sauf celles réalisées par un professionnel agréé qui sont contrôlées par sondage.

Le diagnostic de l'installation

Depuis le 1^{er} novembre 2007, lors de la vente d'un bien immobilier équipé au gaz depuis plus de 15 ans, un état de l'installation intérieure de distribution de gaz doit être effectué par des professionnels habilités à réaliser des diagnostics immobiliers.

La Fédération Interprofessionnelle du Diagnostic Immobilier (FIDI) ne disposant pas de base de données pour suivre ces interventions, GrDF ne peut produire de statistiques.

L'entretien de la chaudière

Il est requis **tous les ans** par le décret 2009-649 du 9 juin 2009 : « Lorsque le logement, le local, le bâtiment ou partie de bâtiment est équipé d'une chaudière individuelle, l'entretien est effectué à l'initiative de l'occupant, sauf, le cas échéant, stipulation contraire du bail. »

Sur toutes les installations

L'interdiction des robinets de commande d'appareil de cuisson les plus anciens. L'arrêté du 25 avril 2012 prévoit l'interdiction des robinets non démontables, à about soudé, à partir du 1^{er} juillet 2015 (et l'interdiction des tubes souples à partir du 1^{er} juillet 2019).

En complément des exigences réglementaires, GrDF poursuit une politique de prévention basée sur :

- la réalisation d'actions de communication à destination des utilisateurs du gaz naturel et des partenaires de la filière gazière,
- la proposition de diagnostics sur les installations intérieures n'ayant pas fonctionné pendant plus de 6 mois. Dans ce cas, le coût du diagnostic est pris en charge par GrDF.

En 2012, dans ce cadre :

- 8 260 diagnostics ont été réalisés au niveau de la concession suite à l'accord du client.
- 386 situations de danger - grave et immédiat - ont été mises en évidence nécessitant une interruption de la fourniture de gaz, afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes

L'ensemble de ces actions permettent de contribuer à l'amélioration du parc des installations intérieures en France, et donc d'améliorer la sécurité des utilisateurs du gaz naturel.



En 2012 :

8 260 contrôles de conformité

ont ainsi été réalisés au niveau de la concession suite à l'accord du client.

386 situations nécessitant une interruption de la fourniture

ont été mises en évidence. La remise en gaz n'a été réalisée qu'après remise en conformité de l'installation.



9

Les éléments financiers de la concession

Le patrimoine

La valeur brute est le montant investi pour construire un ouvrage, avant toute opération comptable. La valeur nette est la valeur de cet ouvrage, minorée du montant des amortissements et des provisions. La valeur de remplacement d'un ouvrage est égale à la valeur brute multipliée par :

- un coefficient destiné à tenir compte de l'inflation,
- un coefficient représentant les économies généralement obtenues lors de la réalisation initiale de l'ouvrage et non reproductibles lors de son renouvellement. Une estimation de cette valeur de remplacement est présentée pour chaque grande famille du patrimoine de la concession conformément à l'article 35 de la loi du 9 août 2004.

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE LA CONCESSION

Dans le régime de la concession, le concessionnaire assure seul la totalité du financement du réseau concédé et le risque financier. Il l'exploite à ses risques et périls. Pour la distribution publique de gaz naturel, le prix du service concédé ne résulte pas d'un équilibre local fixé avec la collectivité délégante mais relève d'une régulation nationale définie par les pouvoirs publics. La négociation autour du contrat de concession ne porte pas sur les éléments financiers. Il est donc nécessaire que la durée de concession procure au concessionnaire une visibilité de long terme suffisante pour assurer :

- le financement des ouvrages (qui ont des durées de vie comptables et économiques longues, consacrées par les usages de la profession, les pouvoirs publics et le régulateur : 40 à 50 ans),
- la couverture des éventuels aléas d'exploitation,
- le financement des obligations de service public.

Le patrimoine de votre concession au 31/12/2012

Éléments du patrimoine concédé (valeur en k€)	2012	2011
Branchements		
Valeur brute	571 435	547 761
Valeur nette	364 465	352 033
Valeur de remplacement	1 620 622	1 573 687
Canalisations		
Valeur brute	825 379	809 365
Valeur nette	446 688	446 519
Valeur de remplacement	1 811 496	1 766 134
Poste de détente réseau		
Valeur brute	26 855	26 809
Valeur nette	16 188	16 694
Valeur de remplacement	37 933	37 288
Valeur totale (en k€)		
Valeur brute	1 423 669	1 383 935
Valeur nette	827 342	815 246
Valeur de remplacement	3 470 051	3 377 109





Les éléments significatifs du compte d'exploitation

REMARQUE GÉNÉRALE SUR LES ÉLÉMENTS FINANCIERS PRÉSENTÉS

GrDF présente, conformément au contrat de concession, les principaux éléments du compte d'exploitation de votre concession mais on ne saurait en déduire à proprement parler une notion de résultat lié à la concession.

En effet, la grande majorité des moyens mis en œuvre par GrDF sur une concession (main-d'œuvre, locaux, véhicules, matériels...) est mutualisée à différentes mailles. Cela permet de concilier la nécessaire proximité et le maintien des compétences tout en dégagant des économies d'échelle profitables aux clients de la concession. Les applications de gestion de GrDF utilisent donc des mailles propres à son organisation (par exemple, la maille d'exploitation) et non la maille communale (ou la maille concession) comme maille de référence.

De plus, les recettes de GrDF sont majoritairement constituées des recettes d'acheminement basées sur un tarif péréqué nationalement*.

LES RECETTES

Elles proviennent essentiellement des factures d'acheminement des quantités de gaz livrées aux clients par les différents fournisseurs. Ces factures sont établies sur la base des tarifs péréqués nationalement et publiés par les pouvoirs publics sur proposition de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

S'y ajoutent des recettes provenant des services proposés dans le catalogue des prestations de GrDF ou sur devis :

- prestations liées au raccordement,
- prestations diverses facturées à l'acte,
- location de matériels,
- déplacement d'ouvrages.

La rémunération de GrDF provient des seuls tarifs d'acheminement et des prestations associées.

LES CHARGES

Elles correspondent aux charges liées à l'exploitation et à l'entretien des réseaux, essentiellement des charges de main-d'œuvre et des achats de prestations.

Ces charges sont constituées des coûts directs ainsi que des coûts indirects exposés par les fonctions nationales de GrDF (frais de siège, frais d'études et de recherche...) ou régionales (VSR, maintenance spécialisée...).

Les autres charges d'exploitation du distributeur sont constituées :

- des dotations aux amortissements et provisions (ou charges dites « calculées »),
- des impôts directs locaux et de la Contribution Économique Territoriale,
- des redevances (notamment redevance de concession).

* Nota : pour les communes desservies depuis juillet 2008, suite à un appel à concurrence, les tarifs ne sont plus péréqués nationalement. Ils sont déterminés de manière spécifique par le concédant et le distributeur, et approuvés par le régulateur

Les éléments du compte d'exploitation 2012 de votre concession		2012	2011
Les recettes (valeur en k€)			
<i>Recettes d'acheminement de gaz</i>		284 367	258 311
<i>Recettes hors acheminement (raccordement, prestations facturées à l'acte)</i>		19 302	17 768
Les charges d'exploitation (valeur en k€)			
<i>Charges totales d'exploitation</i>		153 917	141 129
<i>dont Charges de main-d'œuvre</i>		77 358	67 345
<i>dont Achats externes</i>		67 771	65 360
<i>dont Redevances</i>		3 329	2 706
<i>dont Charges autres (impôts et taxes, etc.)</i>		5 459	5 718
<i>Charges calculées</i>		85 151	77 814

La Redevance de Concession

Les flux financiers qui relèvent directement de la concession correspondent à la redevance de concession, dite de « fonctionnement » R1, qui a pour objet de faire financer par les clients au travers des recettes d'exploitation les frais supportés par l'autorité concédante pour l'exercice du pouvoir concédant.

Les Recettes sont constituées de :

Recettes d'acheminement : pour les clients en relève mensuelle ou journalière (clients facturés aux tarifs T3, T4 ou TP), les recettes sont directement disponibles dans le système de facturation de GrDF.

Pour les clients en relève semestrielle (facturés aux tarifs T1 ou T2), les quantités acheminées et les recettes associées n'ont pu faire toutes l'objet d'une facturation aux fournisseurs sur index relevés. Elles ont donc été reconstituées à partir des quantités déclarées aux Points d'Interface Transport Distribution (PITD – 1 commune est affectée à 1 PITD et un seul), on soustrait les quantités facturées aux clients T3, T4, TP qui sont connues à la maille concession et on affecte le solde ainsi obtenu (diminuées des pertes) aux communes rattachées à ce PITD en fonction de la somme des Consommations Annuelles de Référence (CAR) des clients T1+T2 de la commune par rapport à cette même somme des CAR pour le PITD.

Autres recettes (prestations facturées à l'acte et recettes liées au raccordement des clients) sont directement disponibles dans les applications facturières de GrDF.

Les Charges sont constituées de :

Charges dites « calculées » comprenant :

- les charges liées aux immobilisations en concession disponibles à la maille concession,
- les charges liées aux immobilisations hors concession contribuant au fonctionnement et à l'exploitation du réseau concédé (ex-compteurs, postes de livraison client, informatique...), elles sont affectées au prorata du nombre de PDL.

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation brutes nationales (telles que lues dans les comptes certifiés 2012 de GrDF) sont affectées à chaque concession sur la base de trois clés de répartition.

Le choix de la clé est établi en fonction de l'activité élémentaire selon la comptabilité analytique :

- les charges imputables majoritairement à l'activité réseaux (exploitation / maintenance / construction) proportionnellement à la longueur de canalisation « équivalent moyenne pression » avec la règle suivante : 1 mètre de réseau BP = 3 mètres de réseau MP,
- les charges imputables majoritairement à l'activité clients / fournisseurs (acheminement-livraison, prestations chez les clients) proportionnellement au nombre de PDL (point de livraison),
- des activités mixtes dont le montant est réparti au prorata des charges précédentes.

Dans le montant total des charges, on distingue des charges exposées régionalement (par exemple, charges de maintenance, de relève...) et des charges exposées au niveau national (charges de siège et activités centralisées comme, par exemple, centres d'appels, frais d'études et de recherches...).



GrDF dans votre région





- 1) La sécurité des personnes et des biens
- 2) Les prestations et la qualité de service
- 3) À l'écoute des collectivités territoriales
- 4) L'engagement sociétal et le développement durable

LA MAINTENANCE DES OUVRAGES

Qu'elle soit préventive (planifiée) ou corrective (réalisée après une défaillance), la maintenance se décline selon deux axes :

- la surveillance, allant de la simple inspection à la révision complète d'un ouvrage,
- l'entretien courant et la remise en état d'un ouvrage, pouvant aller jusqu'à son remplacement.

Focus sur la surveillance des ouvrages

GrDF surveille régulièrement les réseaux de distribution de gaz naturel concédés.

La périodicité de surveillance dépend de deux facteurs :

- les caractéristiques du réseau (âge, nature, pression),
- l'environnement du réseau (densité de population, présence de travaux effectués par des tiers, nature du sol, ...).

Conformément à l'arrêté du 13 juillet 2000, le réseau moyenne pression est surveillé *a minima* tous les 4 ans et le réseau basse pression annuellement.

Les réseaux neufs sont systématiquement surveillés dans les 12 mois suivant leur mise en service. Cette surveillance est effectuée en priorité au moyen d'un véhicule spécialement équipé (VSR).

Elle est complétée par une recherche à pied lorsqu'il est impossible d'utiliser le véhicule spécialisé.

Maintenance des ouvrages à la maille Île-de-France (hors Paris)*

2012

Dépenses de maintenance des ouvrages de distribution publique (en K€^H)

33 014

* Activités de gestion concernées RE6, RE7 et RE8

Surveillance des réseaux à la maille de la concession

2012

Nombre de kilomètres de réseaux surveillés par VSR

9 120

Nombre de kilomètres de réseaux surveillés à pied

1 122

En 2012, en moyenne sur le SIGEIF,
le taux d'intervention
en moins de 60 minutes
est de **98,4 %**



Focus sur la vérification des dispositifs de comptage

Conformément à la réglementation et indépendamment des éventuelles demandes des clients, GrDF procède à la vérification des dispositifs de comptage. La périodicité de vérification des compteurs dépend de leur technologie :

- 20 ans, pour les compteurs secs à soufflets,
- 5 ans, pour les compteurs à pistons rotatifs ou de vitesse.

Nombre de compteurs traités à la maille de la concession

2012

Compteurs de type domestique

38 791

Compteurs de type industriel

1 819

LES INTERVENTIONS DE SÉCURITÉ

Le délai d'intervention de sécurité suite à appel de tiers pour odeur de gaz fait l'objet d'un engagement dans le contrat de service public signé avec l'État :

Intervenir en moins de 60 minutes au minimum dans 95 % des cas

Une attention particulière est consacrée au suivi et à l'analyse de toutes les interventions de sécurité.

Intervenir avec les sapeurs-pompiers

Lorsqu'un incident se produit, il est essentiel que les sapeurs-pompiers et GrDF interviennent en étroite collaboration. Dans certaines situations jugées sensibles, comme l'existence d'une fuite de gaz enterrée ou avec un risque d'accumulation de gaz :

- les sapeurs-pompiers et GrDF déploient immédiatement des moyens importants,
- les sapeurs-pompiers procèdent à l'évacuation des personnes,
- le chef d'exploitation de GrDF prépare les manœuvres à faire pour interrompre la livraison de gaz.

GrDF, avec d'autres partenaires dont la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), réalise depuis 2006 des sessions de sensibilisation aux travaux à proximité des ouvrages pour les acteurs concernés : conducteurs de travaux, chefs d'équipe et conducteurs d'engins. Les collectivités territoriales (élus, services techniques) y sont également associées.

Un nouveau module de sensibilisation prenant en compte les nouvelles dispositions réglementaires, en particulier le décret du 5 octobre 2011* accessible sous Intranet a été mis en ligne à l'occasion du salon des maires le 23 novembre 2012.

GrDF est intervenu lors des journées CNFPT organisées dans les régions sur le thème de la réglementation des travaux.

* Décret n° 2011-1241 du 5 octobre 2011 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution

Le Plan anti-endommagement : une réforme concernant la réalisation des travaux à proximité des ouvrages enterrés ou aériens

Après plus de 3 ans de négociation, la refonte du cadre réglementaire pilotée par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie est applicable depuis le 1^{er} juillet 2012.

Le « plan anti-endommagement » concerne tous les intervenants des chantiers (donneurs d'ordre, exploitants de réseau, exécutants des travaux) ; il a pour objectif de renforcer la sécurité en amont et pendant les chantiers.

La réforme repose sur une collaboration renforcée et un partage des responsabilités entre les 3 acteurs d'un chantier. Les collectivités locales sont d'autant plus concernées qu'elles peuvent assurer l'ensemble de ces responsabilités.

Les principales mesures de cette réforme :

- **La création d'un Guichet Unique** permettant de centraliser tous les renseignements utiles pour réaliser les Déclarations de Travaux (DT), les Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), les Avis de Travaux Urgents (ATU). Ce service en ligne est rattaché à l'Ineris.
- **L'ajout de mesures supplémentaires de prévention :**
 - meilleure préparation en amont des chantiers par les maîtres d'ouvrage avec des investigations complémentaires à réaliser lorsque les plans du réseau à proximité du chantier sont jugés trop imprécis (classe de précision B ou C) et obligation de marquage au sol avant ouverture du chantier,
 - amélioration progressive par les exploitants de la cartographie des réseaux, notamment avec la prise en compte des résultats des investigations réalisées à compter du 1^{er} juillet 2013,
 - arrêt du chantier à la demande de l'entreprise de travaux en cas de différences notables générant un risque entre l'état du sous-sol et les informations portées à sa connaissance.

En 2012, au niveau régional, ce sont près de 2 150 personnes qui ont été sensibilisées à travers 150 sessions de formations.



- **Le renforcement des compétences** en matière de sécurité du personnel des maîtres d'ouvrage et des entreprises de travaux. Ce personnel devra disposer d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux à partir de 2017.
- **La mise en place de « l'Observatoire national DT DICT »** pour faire vivre le retour d'expérience et entretenir l'information et la sensibilisation des acteurs concernés par les enjeux de sécurité.



Les différents outils destinés à expliquer les conséquences de la réforme pour les collectivités au titre de maître d'ouvrage, d'exploitant de réseau et d'exécutant de travaux sont accessibles sur les sites :

- **du Guichet Unique** (télé service <http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr>)
- **ou du Ministère** (MEDDE - Direction générale de la prévention des risques)

Des brochures spécifiques au rôle de chaque intervenant peuvent y être téléchargées :

- Responsable de projet
- Exécutant de travaux
- Exploitant de réseaux
- Collectivité territoriale





CARTOGRAPHIE / PLAN DE VANNAGE

GrDF a investi plus de 150 millions € pour améliorer la cartographie des réseaux gaz depuis 2005.

GrDF poursuit le programme de géoréférencement des données grande échelle.

Le professionnalisme cartographique s'est accru par le recrutement de compétences topographiques et géomatiques au sein de GrDF, assurant ainsi une prescription et un contrôle renforcé des prestataires.

Le contrôle qualité des plans géoréférencés et la fourniture des classes de la précision (A, B, C) conformément au décret du 6 octobre 2011 dans les cartouches des plans accompagnant les réponses aux Déclarations de Travaux (DT) et aux Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) ont été engagés.



AU NIVEAU NATIONAL

LA PROCÉDURE GAZ RENFORCÉE (PGR)

L'objectif de la Procédure Gaz Renforcée (PGR) est de renforcer l'efficacité des interventions liées au gaz naturel.

Sapeurs-pompiers et gaziers s'engagent ensemble pour toujours plus de sécurité lors des interventions.

Lorsqu'un incident se produit, il est essentiel que les sapeurs-pompiers et GrDF interviennent en étroite collaboration. Dans certaines situations jugées sensibles, comme l'existence d'une fuite de gaz enterrée ou avec un risque d'accumulation de gaz :

- les sapeurs-pompiers et GrDF déploient immédiatement des moyens importants,
- les sapeurs-pompiers procèdent à l'évacuation des personnes,
- le chef d'exploitation de GrDF prépare les manœuvres à faire pour interrompre la livraison de gaz.

C'est le principe de la Procédure Gaz Renforcée (PGR)

La PGR est déployée sur l'ensemble du territoire national depuis le 1^{er} novembre 2011.

Les premiers retours montrent un taux d'environ 2 % pour les interventions de mise en sécurité qualifiées de PGR. Et sur ces opérations, environ 30 % sont finalement « déqualifiées » par le Commandant des Opérations de Secours après examen sur place de la situation.

Les mesures de sécurité pour les personnes et les biens sont renforcées et se concrétisent par un périmètre de sécurité renforcé, ou des coupures préventives éventuelles.



Les schémas de vannage ont pour objectif de définir le nombre et le positionnement des vannes (ou robinets) sur le réseau afin d'interrompre rapidement l'alimentation en gaz lors des incidents.

Après diagnostic, l'implantation des robinets existants est reconsidérée :

- en fonction de l'évolution des structures et de la demande de gaz,
- selon les règles de conception définies pour chaque type de réseau (primaire, secondaire, tertiaire),
- en prenant en compte les retours d'expérience issus des opérations d'exploitation et de maintenance (analyse des défaillances constatées).

Chaque robinet — selon son importance stratégique et sa nature — se voit affecter une périodicité d'inspection de un à quatre ans dans le cadre d'une politique de maintenance préventive régulièrement tenue à jour par GrDF. La mise en place de cette démarche pluriannuelle garantit un niveau plus élevé de sécurité tout en participant à l'optimisation de l'exploitation des réseaux et de leur maintenance.

Chaque année, GrDF est à l'écoute des attentes des clients et des fournisseurs et développe de nouveaux services pour y répondre.

Les prestations et la qualité de service 2

Les accueils du distributeur

L'Accueil Gaz Naturel Raccordement et Conseils, dédié à tous les clients, promoteurs, partenaires et fournisseurs, traite l'ensemble des demandes allant de la promotion du gaz naturel jusqu'à la mise en service du raccordement du client.

L'Accueil Acheminement, chargé de la relation avec les fournisseurs agréés et actifs sur le marché de la fourniture de gaz naturel, contribue à la gestion des contrats d'acheminement et au calcul quotidien des quantités de gaz acheminées sur le réseau par chaque fournisseur, base de la facturation aux clients finals.

Les services et prestations proposés par GrDF

Les prestations et services réalisés par GrDF sont définis dans le catalogue des prestations.

Le catalogue des prestations est consultable sur le site Internet de GrDF : www.grdf.fr

Les principales interventions (hors intervention d'urgence ou dépannage) sont consécutives à la demande des clients ou fournisseurs.

Il s'agit essentiellement des mises en ou hors service d'installations, de modifications contractuelles, de changement de fournisseur, coupures, ...

Chaque année, GrDF est à l'écoute des attentes des clients et des fournisseurs et développe de nouveaux services pour y répondre. GrDF est également responsable de la mesure et de la relève des volumes acheminés chez les clients pour le compte des fournisseurs.

Les équipes de GrDF s'attachent à réaliser une relève de qualité gage de satisfaction des clients.

Accueil Gaz Naturel Raccordement et Conseils (Île-de-France)

2012

Nombre d'appels reçus tous motifs confondus	94 533
Taux de disponibilité (en %)	92,09

Qualité des relevés (Île-de-France)

2012

Taux de relevé sans erreur (en %)	99,69
Taux de relevé sur index réels (en %)	94,64

Les évolutions du tarif d'acheminement gaz en 2012

Fort des nouvelles compétences que lui confie le Code de l'Énergie, la Commission de Régulation de l'Énergie, après une importante phase de consultation publique, a défini un nouveau Tarif d'Acheminement Distribution (ATRD4) pour GrDF. Le nouveau tarif est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2012.

Ce tarif est calculé par la CRE de manière à garantir à l'opérateur un revenu égal à la somme de ses charges d'exploitation et de ses charges de capital, **dans la mesure où ces charges correspondent à celles d'un opérateur efficace.**

Le tarif attribué à GrDF a augmenté de 8% au 1^{er} juillet 2012 en euros courants, ce qui représente une hausse d'environ 2 % de la facture énergétique d'un client domestique moyen consommant le gaz pour son chauffage.

Le régulateur a parallèlement renforcé le dispositif de régulation incitative par l'introduction d'un mécanisme encourageant GrDF à maîtriser les coûts de ses programmes d'investissements (hors ceux liés à la sécurité) et d'un mécanisme l'incitant à atteindre les résultats attendus des actions de promotion de l'usage gaz.





Tarifs applicables du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

Consommation annuelle	Abonnement annuel (en euros)	Prix proportionnel (en euros/MWh)	Terme annuel de capacité journalière (en euros/MWh)
T1 0 à 6 000 kWh	30,96	24,57	
T2 6 000 à 300 000 kWh	119,64	7,23	
T3 300 000 à 5 000 000 kWh	679,92	5,07	
T4 Plus de 5 000 000 kWh	13 737,72	0,71	165,48

Option « Tarif de Proximité » (TP)

	Abonnement annuel (en euros)	Prix proportionnel (en euros/MWh)	Terme annuel de capacité journalière (en euros/MWh)
TP	32 049,96	89,16	58,44

Le coefficient multiplicateur pour le terme annuel à la distance est de :

- **1** si la densité de population de la commune est inférieure à 400 habitants par km²,
- **1,75** si la densité de population de la commune est comprise entre 400 et 4 000 habitants par km²,
- **3** si la densité de population de la commune est supérieure à 4 000 habitants par km².

Clients sans compteur individuel

Pour les clients finals ne disposant pas de compteur individuel, le tarif applicable est un forfait annuel de 47,16 euros.

REMARQUES :

- Les informations concernant l'évolution des tarifs de vente réglementés ou au prix de marché sont à rechercher auprès des fournisseurs de gaz.
- Les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel concédés en application de l'article 25-1 de la loi du 3 janvier 2003 modifiée ne sont pas concernés par l'évolution ci-dessus.

Les modalités d'évolution de ces tarifs sont fixées à l'annexe 3 du contrat de concession concerné.

ZAC,
lotissements,
bâtiments communaux...

**Votre interlocuteur
privilegié
vous accompagne.**

Il peut vous conseiller
les solutions gaz naturel
qui répondent à vos besoins.

N°Cristal 09 69 36 35 34

APPEL NON SURTAXE

La satisfaction régionale des parties prenantes

La qualité des services proposés et leur adéquation aux attentes des clients sont analysées à partir d'enquêtes réalisées chaque année et qui distinguent :

- les clients particuliers et professionnels,
- les fournisseurs,
- les collectivités territoriales.

L'indicateur de satisfaction global dépend essentiellement des items Relevé et Qualité de fourniture par le biais de coefficients de pondération dans la formule de calcul. L'analyse des verbatims des clients Pro enquêtés montre que l'item Relevé – qui connaît une baisse significative – est en fait corrélé à la facture payée par le client et donc à la hausse globale du prix du gaz, et non à l'activité propre à GrDF. Enfin, sur l'item Raccordement, la satisfaction s'est nettement améliorée pour les particuliers en lien avec les actions mises en œuvre.



Résultats sur le territoire de la région Île-de-France (en %)*	2012	2011
Satisfaction globale « Particuliers »	94,1	92,3
Raccordement	84,2	79,5
Relève des compteurs	91,5	89,9
Mise en service	84,3	82,7
Qualité de fourniture	98,9	96,9
Satisfaction globale « Professionnels »	91,0	94,0
Raccordement	74,8	77,7
Relève des compteurs	86,5	92,5
Mise en service	81,8	84,1
Qualité de fourniture	97,8	97,8

* Chaque valeur est le résultat de la somme des nombres de clients « très satisfaits » et « assez satisfaits » ; le choix « satisfait » n'existe pas. L'indicateur total n'est pas la moyenne arithmétique des items, chacun d'eux ayant un poids différent dans le résultat final.



Au niveau national, l'écoute collectivités locales a mis en évidence :

Le dispositif d'écoute mis en place par GrDF pour les collectivités territoriales et des concédants repose tout à la fois sur des relations de proximité, une collecte et un traitement des demandes et des réclamations et une enquête de confiance confiée à l'IFOP par souci d'objectivité.

Au travers d'un entretien ou d'un questionnaire, les collectivités ont eu la possibilité de s'exprimer librement sur leur niveau de confiance vis-à-vis de GrDF ainsi que sur leur satisfaction à l'égard des services proposés sur leur territoire.

Afin d'éviter des sollicitations trop importantes, le panel a été légèrement restreint : en 2012, ce sont près de 1 700 élus et agents territoriaux qui se sont exprimés.

Globalement, il se dégage à nouveau de cette enquête une image de grand professionnalisme, un haut niveau de satisfaction et une forte confiance vis-à-vis de GrDF. Les qualités professionnelles et relationnelles reconnues font de GrDF un partenaire légitime pour un grand nombre de collectivités.

Le gaz naturel dispose d'une image favorable, en particulier dans le mix énergétique local et les collectivités, continuant leur appropriation du secteur de l'énergie et stimulées par la nécessité d'aller vers la sobriété énergétique sont en attente d'une collaboration renforcée en matière de développement du réseau et de proximité relationnelle.



+ 2 points en Île-de-France
sur la qualité des relations avec les interlocuteurs de GrDF et sur la qualité des prestations réalisées

RÉSULTATS ÎLE-DE-FRANCE 2012

RÉSULTATS ANNÉES PRÉCÉDENTES

Enquête de satisfaction

Qualité des relations avec les interlocuteurs de GrDF



Qualité des prestations réalisées



Qualité des chantiers réalisés



Qualité Accompagnement et conseils



Très bon Assez bon Assez mauvais Très mauvais Ne se prononce pas

2011

90 %

80 %

77 %

79 %

2010

94 %

88 %

77 %

84 %



La gestion et le traitement des réclamations

Avec **48 098 réclamations en 2012**, le nombre de réclamations enregistrées sur le plan national dans les bases de GrDF indique une forte diminution (il y avait eu 60 490 réclamations fin 2011).

Il faut savoir que 93 % de ces réclamations sont adressées directement par les fournisseurs à GrDF.

Cette baisse de près de 20 % entre 2011 et 2012 provient en majeure partie d'une meilleure maîtrise des processus « Relevé et Mise à Disposition des Données d'Énergie » ainsi que « Gestion et Réalisation des Prestations ».

Lorsque l'on regarde le ratio du nombre global de réclamations adressées par les fournisseurs sur le nombre global des demandes formulées à GrDF, on constate une quasi stabilité depuis 2010 avec une vingtaine de réclamations en provenance des fournisseurs pour 1 000 demandes formulées à GrDF.

Sur les quatre dernières années, les réclamations représentent 2 % des demandes globales effectuées par les fournisseurs de gaz naturel auprès de GrDF.

Le nombre de réclamations de collectivités locales et/ou de concédants pour leur propre compte ou pour le compte de tiers diminue : 248 réclamations enregistrées tous motifs confondus contre 320 en 2011 et 380 en 2010.

Alertées sur les points de vigilance (contestation d'index de relève et problème de facturation principalement), les unités ont mis en œuvre des plans d'actions pour une mise sous contrôle de ces points.

96,5 % des 48 098 réclamations ont été traitées en moins de 30 jours, et plus de 86 % en moins de 15 jours.

**Le délai moyen de traitement reste stable sous le seuil des 8 jours :
7,91 jours en 2012
(contre 7,82 jours en 2011).**



Avec vous en réseau : des partenariats responsables

De par sa mission de service public et ses relations au quotidien avec les collectivités locales, GrDF est une entreprise responsable et engagée sur l'ensemble du territoire.

Depuis 2009, GrDF a mis en œuvre une politique de partenariats conforme à ses valeurs de proximité avec un objectif : être une entreprise solidaire des territoires dans lesquels elle exerce son activité.

Promouvoir la diversité dans les embauches, lutter contre l'exclusion, favoriser le retour à l'emploi via des projets d'insertion, soutenir la création de jardins familiaux tout en renforçant le lien social dans les quartiers, aider ses clients à maîtriser leur consommation d'énergie... autant d'actions liées aux problématiques sociétales auxquelles les collectivités locales sont confrontées.

Pour apporter une réponse adaptée, GrDF intervient à deux niveaux :

- d'une part, et depuis 2009, l'entreprise a développé des partenariats nationaux avec l'ambition d'un engagement dans la durée, dans les domaines de l'écologie urbaine, de la solidarité, du sport nature et de la santé du cœur,
- d'autre part, et grâce à son ancrage territorial, GrDF soutient localement des projets apportés par les collectivités territoriales ou des acteurs associatifs, en cohérence avec ses valeurs et ses axes de partenariat.



Solidarité : lutter contre la précarité et l'exclusion

Aider la Fédération Française des Banques Alimentaires à subvenir aux besoins des personnes en difficulté ou contribuer à la création d'emplois en insertion avec le Réseau Cocagne, c'est tout simplement faire de la proximité une valeur de solidarité.

Les actions en 2012

GrDF a poursuivi pendant toute l'année sa mobilisation auprès des **Banques Alimentaires**. Le point fort de l'engagement a été la collecte nationale les 23 et 24 novembre 2012. Au cœur des territoires, plus de 5 500 collaborateurs se sont engagés aux côtés des 100 000 bénévoles, contribuant ainsi à récolter l'équivalent de 25 millions de repas pour les démunis.

De plus, grâce à un challenge via les réseaux sociaux, GrDF a fait un don supplémentaire de 7 000 repas. Dans le cadre de son partenariat avec les **Jardins de Cocagne**, GrDF a soutenu les études de faisabilité pour le démarrage et l'accompagnement de 19 nouveaux jardins qui accueilleront près de 300 personnes recrutées en insertion.

GrDF a également poursuivi son accompagnement au programme expérimental « **30 000 paniers solidaires** » lancé par son partenaire en 2010 dans 16 jardins : 32 000 paniers de légumes ont ainsi été distribués aux jeunes et aux familles en difficulté, à raison d'un panier par semaine.



- Plus de 1,5 millions d'euros consacrés à des actions de solidarité en 2012.
- 25 millions de repas récoltés pour les plus démunis.
- 19 nouveaux jardins de Cocagne démarrés avec l'aide de GrDF

Écologie urbaine, biodiversité : construire la ville de demain

Tisser du lien au cœur des quartiers avec la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC), ou préserver la biodiversité avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) sont autant d'actions qui contribuent à améliorer la qualité de vie dans les communes et à construire la ville de demain.

Les actions 2012 :

Avec la FNJFC, jardiner est devenu accessible à tous, grâce à l'installation de 20 « Terraccessibles », jardins adaptés aux personnes à mobilité réduite. Ce matériel a été installé dans des jardins familiaux développant le plus d'actions en faveur des handicapés. Il peut aussi être installé dans des maisons de retraite ou encore des écoles, sous forme de jardin pédagogique.

Avec l'UNAF, GrDF a poursuivi la mise en œuvre du programme « L'abeille, sentinelle de l'environnement ». Après Paris, Limoges, Toulouse et Marseille, c'est au tour de St-Etienne et de Montivilliers de préparer la mise en place de leur rucher. Des animations pédagogiques en présence de scolaires et d'élus ont eu lieu dans chacune des villes où sont implantés les ruchers.

Et pour renforcer son engagement dans le domaine de la préservation de la biodiversité, GrDF a soutenu pour la troisième année consécutive l'organisation du 3ème « Prix de la capitale française de la biodiversité », en partenariat avec NATUREPARIF.



Santé du cœur : redonner à des enfants la santé, la vitalité et le sourire

GrDF a poursuivi son engagement aux côtés de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque qui prend en charge, grâce à des familles d'accueil, des enfants souffrant de malformations cardiaques et ne pouvant pas être opérés dans leur pays d'origine. Depuis le début du partenariat, en 2009, 17 enfants ont ainsi pu être opérés grâce aux dons de GrDF. Par ailleurs, certains collaborateurs se sont manifestés pour accueillir un de ces enfants, et la première famille GrDF a accueilli pendant 2 mois un enfant venu du Sénégal pour se faire soigner.

Sport nature : promouvoir un sport nature en toute sécurité

Développer la pratique du vélo, activité sportive de proximité, respectueuse de l'environnement qui allie plaisir, convivialité, et sécurité sont autant de valeurs partagées avec la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT).

Depuis le début du partenariat plus de 80 000 enfants ont obtenu leur brevet d'éducation routière. Pour renforcer son engagement en matière de handicap, 9 tandems ont été offerts à 9 clubs FFCT particulièrement actifs dans les actions en faveur des handicapés. 150 VTT et 150 licences ont également été attribués à des écoles de cyclotourismes pour favoriser l'apprentissage de ce sport auprès des enfants de zones sensibles.



Gaz naturel et performance éner



gétique



- 1) Valoriser durablement votre territoire avec le gaz naturel
- 2) Vous avez des projets ?
- 3) GrDF, votre conseiller énergétique EnR, gaz naturel
- 4) Votre réseau : un investissement disponible, vecteur d'énergies renouvelables

**1**

Valoriser durablement votre territoire avec le gaz naturel

Les collectivités locales au cœur du dispositif de lutte contre le changement climatique

L'Union Européenne prévoit, quant à elle, à l'horizon 2020, de réduire de 20 % ses consommations d'énergie, de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre et de porter à 20 % (23 % pour la France) la part d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie.

En France, les lois Grenelle introduisent plusieurs avancées en matière de développement durable en permettant aux collectivités locales d'être au cœur des dispositifs de maîtrise de l'énergie, de l'aménagement et d'urbanisme sur leurs territoires. Les Plans Climat Territoriaux, l'évolution des SCOT et des PLU favoriseront de véritables politiques énergétiques locales.

GrDF vous propose une offre d'accompagnement construite autour de 5 axes :

Un engagement social

- Apporter des solutions pour réduire la facture énergétique des habitants et maîtriser leurs charges.
- Apporter des actions d'informations aux économies d'énergie et à la sécurité domestique.

Nos services associés

- Accéder à notre réseau de partenaires, à leurs conseils et retours d'expérience : bureaux d'études, collectivités référentes et partenaires institutionnels.
- Bénéficier de notre appui en communication sur vos projets.

La réduction de vos émissions de CO₂

- Optimiser le mix énergétique de votre territoire.
- Optimiser la consommation de vos bâtiments existants.
- Préparer l'après 2012 en optant pour des constructions Basse Consommation avec des solutions gaz naturel performantes associées à des énergies renouvelables (solaire et condensation, écogénérateur, pompe à chaleur gaz naturel).

Pour lutter contre
le changement climatique,
les pays développés
s'engagent
à diviser par 4
leurs émissions de gaz
à effet de serre d'ici 2050.

Vous avez des projets ?

2

La valorisation de vos infrastructures

- Utiliser un réseau déjà disponible pour maîtriser vos coûts d'aménagement et vos investissements.
- Mettre en œuvre des techniques de travaux discrètes (forage dirigé, recyclage des déblais...).
- Participer à la sensibilisation des acteurs à la prévention des dommages aux ouvrages sur votre territoire.
- Étudier les possibilités d'injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel pour tous les usages, y compris carburant.

Un partenariat financier

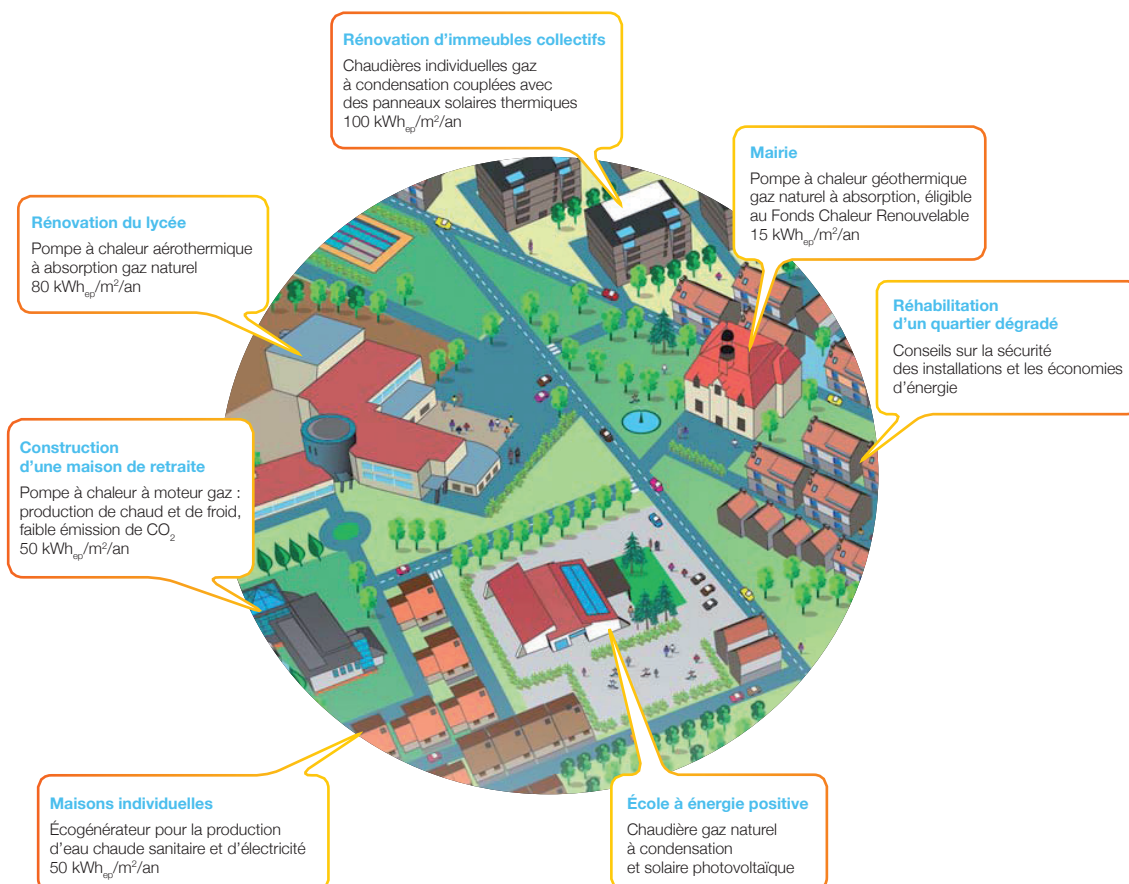
- Accompagner la mise en place de solutions innovantes à base de gaz naturel en participant à la réalisation d'études.
- Soutenir vos actions d'insertion.
- Financer la construction du réseau de gaz naturel nécessaire.

FACTEUR 4 , OBJECTIF « 3 x 20 », LES COLLECTIVITÉS LOCALES SONT AU CŒUR DES DISPOSITIFS DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE, D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME.

GrDF, conseiller énergétique au service des enjeux climat-énergie des territoires

- Le réseau de distribution de gaz naturel, propriété des collectivités territoriales, constitue un de leurs outils d'aménagement pour valoriser leurs programmes de construction ou de rénovation éco-efficace à un coût maîtrisé ;
- Le réseau de gaz naturel est un véritable atout pour limiter les investissements des collectivités en terme d'infrastructures : l'extension du réseau nécessaire à l'alimentation énergétique d'un projet est à la charge de GrDF (sous réserve de rentabilité) pour le compte de la collectivité, propriétaire du réseau ;
- Les solutions gaz naturel performantes permettent d'atteindre dès à présent les labels BBC et BEPOS tout en valorisant une part importante d'énergies renouvelables (solutions gaz naturel et solaire thermique, solaire photovoltaïque, récupération de chaleur dans l'air, dans le sous-sol, récupération de chaleur sur les réseaux d'eaux usées, boucles d'eau...) ;
- GrDF accompagne les maîtres d'ouvrage (bailleurs, promoteurs, collectivités) pour mettre en place des solutions adaptées à la réglementation thermique ;
- Le gaz naturel reste une énergie compétitive dans un contexte d'augmentation des prix des énergies (Source : ATEE/CEREN - 2012).

GrDF VOUS PROPOSE CONSEILS ET AIDE À LA DÉCISION POUR IMAGINER DES SOLUTIONS OPTIMISÉES DANS VOS PROJETS D'AMÉNAGEMENT, DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION





Qu'est-ce que le biométhane ?

Le gaz vert ou biométhane est un gaz d'origine renouvelable, produit par la méthanisation de déchets ménagers, agricoles, d'industries agro-alimentaires... ou par captage en décharges (ou ISDND, Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux).

Ainsi, le développement du biométhane est indispensable pour répondre aux exigences des directives européennes et aux objectifs du Grenelle Environnement pour 2020 : réduction des émissions de gaz à effet de serre, intégration de 23 % d'EnR dans la consommation d'énergie finale et 10% dans les transports.

A l'échelle territoriale, c'est une solution pour agir sur le changement climatique global tout en valorisant des ressources locales et en faisant un pas de plus sur la voie d'une certaine indépendance énergétique.



4

Votre réseau : un investissement disponible, vecteur d'énergies renouvelables

Imaginer l'avenir ...

Valorisation des déchets locaux, réduction des émissions de gaz à effet de serre, production locale d'énergie renouvelable : **l'injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel** cumule les atouts pour répondre aux grands enjeux énergétiques et environnementaux des territoires. Les projets biométhane sont ancrés dans l'économie des territoires : **le développement de la filière permet la création d'emplois locaux et non délocalisables**, impulsant l'émergence d'une véritable économie circulaire au niveau local.

En favorisant l'injection de biométhane dans leur réseau de gaz naturel, les collectivités territoriales, aux côtés de GrDF, participeront au développement d'une nouvelle filière d'EnR. Distribué grâce au réseau de gaz naturel, le biométhane répond à la fois aux besoins en énergie des bâtiments et aux enjeux de mobilité (biométhane carburant pour les véhicules, contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants locaux dans les transports).

GrDF agit aux côtés des collectivités locales et des professionnels pour que cette nouvelle filière soit **une des solutions concrètes à la transition énergétique des territoires**.

Après la première injection de biométhane dans le réseau de distribution de **Lille Sequedin**, le 8 juillet

2011, **un nouveau projet, porté par le SYDEME** (Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est) s'est concrétisé, le 23 octobre 2012, avec l'inauguration des installations du site de méthanisation Méthavalor. Grâce à la mise en place de la collecte sélective des déchets ménagers, le SYDEME va produire du biogaz, qui, une fois épuré, sera en partie injecté dans le réseau. D'ores et déjà, **une station de distribution de biométhane carburant est mise à disposition du grand public**, des véhicules de collecte de déchets du site et de la flotte de bus de l'Intercommunalité.

Disposer de solutions dès aujourd'hui...

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Réglementation Thermique 2012 (RT 2012) s'applique à tous les bâtiments neufs à usage d'habitation et tertiaire. Dans cette dynamique de réduction de consommations d'énergie, l'ADEME et GrDF ont renouvelé en novembre 2012 leur convention de partenariat afin de travailler au développement des solutions qui associent les énergies renouvelables et le gaz naturel dont certaines sont déjà disponibles sur le marché : chauffe-eau solaire-gaz optimisé, pompes à chaleur au gaz (qui permettent de valoriser jusqu'à 40 % d'énergies renouvelables), chaudières hybrides, micro et mini-cogénération.



GrDF en France en 2012





- 1) Un réseau gaz en interaction
avec les autres infrastructures urbaines :
réseaux électriques, réseaux d'assainissement...
- 2) Activités et faits marquants 2012

Un réseau gaz en interaction avec les autres infrastructures urbaines : réseaux électriques, réseaux d'assainissement...

1

Le réseau de distribution de gaz est un des nombreux réseaux nécessaires au bon fonctionnement des territoires, aux côtés des réseaux électriques, de chaleur, d'eau potable, d'eaux usées et de télécom. Si ces réseaux ont pour l'instant été perçus par les urbanistes et aménageurs comme indépendants les uns des autres, de nombreuses interactions se développeront, mettant en jeu le réseau gaz, dans une logique de :

- **soutien du réseau de distribution électrique**
par la production décentralisée des micro et mini cogénérations, ou par l'effacement électrique rendu possible grâce à des technologies telles que les chaudières hybrides couplant pompe à chaleur électrique effaçable et chaudière à condensation gaz ;

- **optimisation technico-économique sur les zones d'aménagement entre réseau de chaleur et réseau gaz**

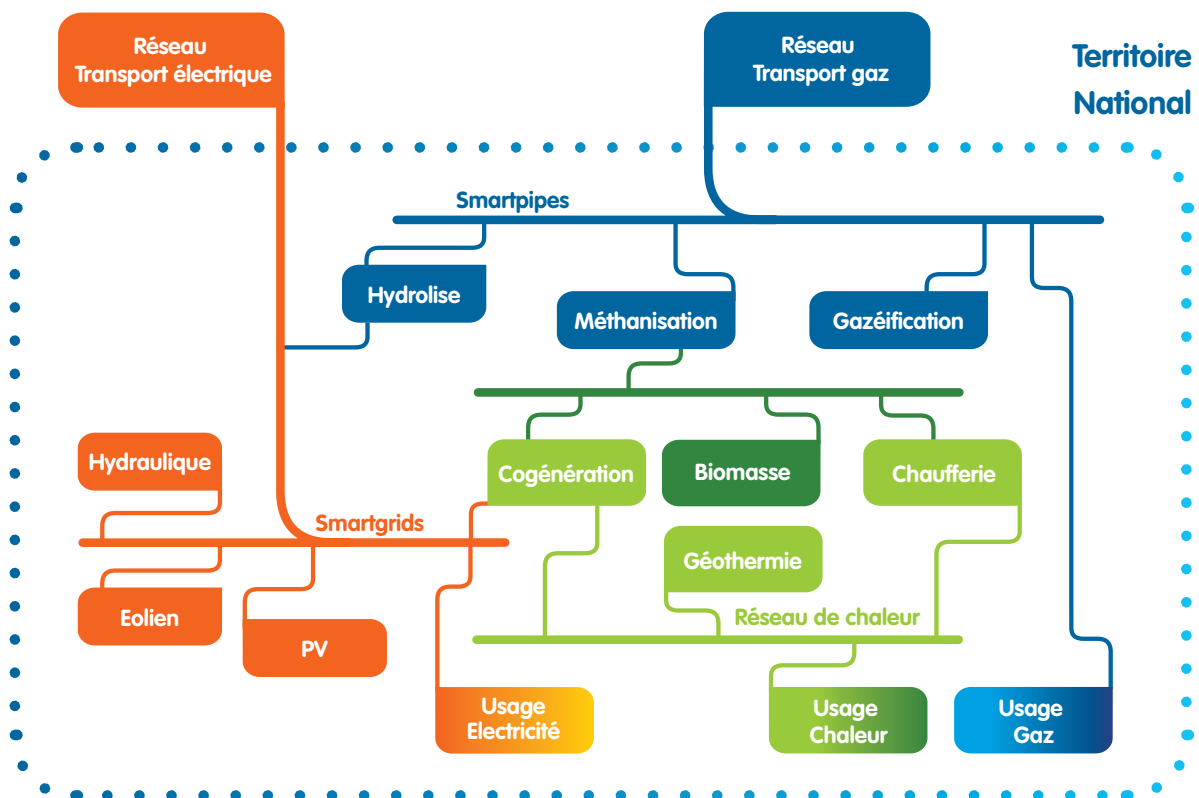
En fonction des densités et des besoins énergétiques des bâtiments, les solutions centralisées réseaux de chaleur ou les solutions décentralisées EnR – gaz naturel seront à intégrer dans les choix d'approvisionnement énergétiques ;

- **récupération de la chaleur résiduelle sur les réseaux d'eaux usées par pompes à chaleur gaz**

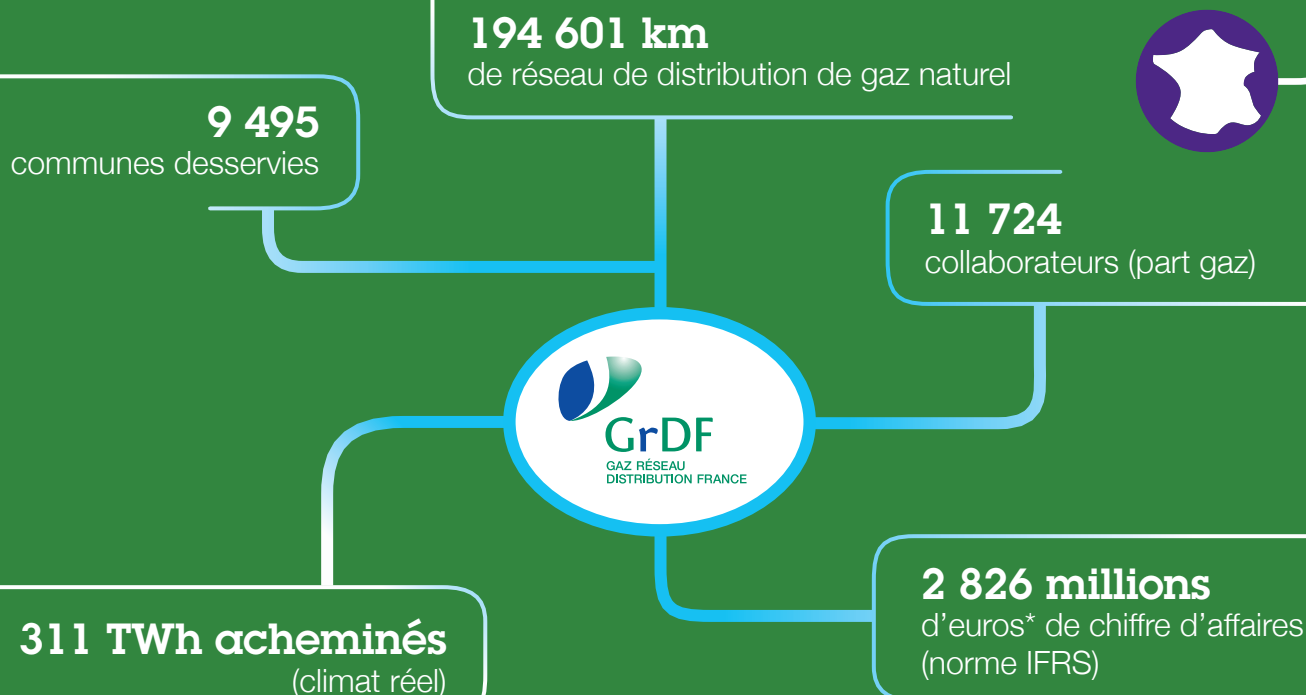
permettant d'alimenter des bâtiments voire des mini-réseaux de chaleur.

Aujourd'hui matures, ces solutions se généraliseront demain dans une perspective de développement des écoquartiers et de renouvellement des tissus urbains existants.

A ces possibilités s'ajoute le développement d'une véritable écologie urbaine à travers la collecte des déchets verts sur un territoire, valorisables sous forme de biométhane injecté dans le réseau gaz. Ce réseau participera à la prise en main par les collectivités de leur politique énergétique d'approvisionnement, appuyée sur un équilibre entre ressources locales renouvelables et appel aux réseaux de distribution et de transport permettant le foisonnement et la solidarité entre territoires.



Ainsi, ce sont de véritables « smart-networks », des réseaux intelligents interconnectés qui déploieront une optimisation globale des infrastructures de distribution locales, au service des territoires.



* Le résultat économique indiqué reste à valider par le Conseil d'Administration

2 Activités et faits marquants 2012 en France

Durant l'année 2012, GrDF a poursuivi son développement : **le réseau de distribution de 34 nouvelles communes a été mis en gaz, portant à 9 495 le nombre de communes desservies par GrDF.**

Parallèlement, le réseau qui nous est confié par les collectivités s'est accru de plus de 1200 km.

Le niveau d'investissements est en légère progression à **695 millions d'euros** (pour 672 en 2011)

Premier bilan du déploiement du modèle 2010 de cahier des charges de concession élaboré en étroite concertation avec la Fédération Nationale de Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) : depuis la signature du protocole d'accord en novembre 2010, ce sont aujourd'hui **plus de 1 300 communes qui bénéficient de ce contrat** renouvelé et porteur d'engagements supplémentaires de la part du concessionnaire GrDF.

Avec 311 TWh, les quantités acheminées (climat réel) sont en hausse par rapport à 2011.

Le résultat en baisse pour les données corrigées des variations climatiques (- 0,4%) s'explique par une baisse structurelle depuis plusieurs années liée aux mesures prises en matière de maîtrise d'énergie et aux effets de la crise économique (activité économique et industrielle en retrait et précarité énergétique pour les particuliers).

Un point positif provient du ralentissement dans la perte de clients pour GrDF : si le solde reste négatif, il passe de - 70 000 en 2011 à - 18 000 en 2012.

C'est un signe encourageant de l'intérêt retrouvé pour l'énergie gaz naturel.

Le résultat économique de l'entreprise (chiffre d'affaires de 2,8 milliards d'euros) est en hausse par rapport à 2011 mais cette hausse est là aussi à relativiser si on raisonne en données corrigées des variations climatiques.

En matière de sécurité des réseaux, la dynamique poursuivie depuis plusieurs années pour sensibiliser les personnels des entreprises de travaux publics et des donneurs d'ordre continue de porter ses fruits avec la baisse du nombre total de dommages aux ouvrages (4 165 en 2012, en baisse de 3,9%) et une baisse de 7,6 % des dommages sur travaux sous maîtrise d'ouvrage GrDF (246 en 2012), et ce dans un contexte d'activité soutenue (600 000 chantiers réalisés à proximité des ouvrages de distribution de gaz).

Pour entretenir et développer le réseau, apporter la meilleure qualité de service et poursuivre sa politique d'innovation, GrDF mise sur le professionnalisme et l'expérience de ses **11 724 collaborateurs**.

Par ailleurs, l'entreprise mène **une politique active en faveur des personnes souffrant de handicap** (367 collaborateurs en 2012) **et en faveur de l'emploi des jeunes** : plus d'1 collaborateur sur 16 est un alternant (703 accueillis en 2012). C'est une voie d'accès qui a permis à plus de 40 % d'entre eux d'intégrer GrDF après l'obtention de leur diplôme.



Annexes

VENTILATION DU RÉSEAU PAR NIVEAU DE PRESSION

à fin 2012 (en mètres)

Communes adhérentes au SIGEIF

URG Est

Code INSEE	Commune	BP	MPA	MPB	MPC	TOTAL
77055	BROU-SUR-CHANTEREINE	3 943	0	6 342	0	10 285
77108	CHELLES	18 235	0	127 358	0	145 593
77139	COURTRY	0	0	18 188	0	18 188
77294	MITRY-MORY	2 848	0	65 637	1 859	70 344
77450	SERVON	0	0	17 858	641	18 499
77479	VAIRES-SUR-MARNE	5 260	0	28 344	0	33 604
77514	VILLEPARISIS	2 787	0	55 407	0	58 194
91044	BALLAINVILLIERS	0	0	17 083	0	17 083
91097	BOUSSY-SAINT-ANTOINE	0	0	18 671	0	18 671
91136	CHAMPLAN	233	0	13 626	0	13 859
91215	EPINAY-SOUS-SENART	0	0	19 800	0	19 800
91312	IGNY	1 531	0	33 839	0	35 370
91363	MARCOUSSIS	252	0	28 320	330	28 902
91458	NOZAY	0	0	18 188	0	18 188
91471	ORSAY	7 092	0	49 361	0	56 453
91587	SAULX-LES-CHARTREUX	0	0	19 896	0	19 896
91661	VILLEBON-SUR-YVETTE	395	0	34 137	0	34 532
93001	AUBERVILLIERS	25 703	0	61 574	0	87 277
93005	AULNAY-SOUS-BOIS	60 706	6 277	106 930	0	173 913
93006	BAGNOLET	12 164	0	28 703	0	40 867
93007	LE BLANC-MESNIL	39 744	0	72 041	0	111 785
93008	BOBIGNY	13 935	0	57 794	0	71 729
93010	BONDY	22 376	0	61 347	0	83 723
93013	LE BOURGET	10 091	148	15 183	0	25 422
93027	LA COURNEUVE	19 886	0	35 605	0	55 491
93029	DRANCY	53 538	0	72 162	0	125 700
93030	DUGNY	708	3 025	14 021	0	17 754
93032	GAGNY	22 353	0	75 617	0	97 970
93045	LES LILAS	13 304	94	11 028	0	24 426
93046	LIVRY-GARGAN	19 249	0	81 530	0	100 779
93047	MONTFERMEIL	6 937	0	55 916	0	62 853
93048	MONTREUIL	27 485	0	116 942	0	144 427
93049	NEUILLY-PLAISANCE	10 220	0	35 735	0	45 955
93051	NOISY-LE-GRAND	11 061	0	99 502	0	110 563
93053	NOISY-LE-SEC	14 946	0	54 530	0	69 476
93055	PANTIN	14 743	0	42 508	0	57 251
93057	LES PAVILLONS-SOUS-BOIS	37 837	0	12 735	0	50 572
93061	LE PRE-SAINT-GERVAIS	7 620	0	7 846	0	15 466

Code INSEE	Commune	BP	MPA	MPB	MPC	TOTAL
93062	LE RAINCY	7 461	0	28 820	0	36 281
93063	ROMAINVILLE	13 884	200	30 099	0	44 183
93064	ROSNY-SOUS-BOIS	7 934	0	61 166	0	69 100
93071	SEVRAN	17 193	0	61 966	0	79 159
93072	STAINS	33 400	0	32 770	0	66 170
93073	TREMBLAY-EN-FRANCE	22 160	0	74 593	0	96 753
93074	VAUJOURS	6	0	17 294	0	17 300
93077	VILLEMOMBLE	6 860	0	61 468	0	68 328
93078	VILLEPINTE	20 553	2 063	55 799	0	78 415
94002	ALFORTVILLE	14 814	0	37 890	0	52 704
94004	BOISSY-SAINT-LEGER	3 171	0	34 355	0	37 526
94011	BONNEUIL-SUR-MARNE	10 193	0	30 396	0	40 589
94015	BRY-SUR-MARNE	5 277	0	37 298	0	42 575
94018	CHARENTON-LE-PONT	6 966	0	20 216	0	27 182
94021	CHEVILLY-LARUE	9 308	0	22 156	0	31 464
94022	CHOISY-LE-ROI	21 721	0	41 154	0	62 875
94028	CRETEIL	32 995	17	83 062	0	116 074
94033	FONTENAY-SOUS-BOIS	17 397	0	61 283	0	78 680
94041	IVRY-SUR-SEINE	15 030	9	60 063	0	75 102
94042	JOINVILLE-LE-PONT	10 931	0	28 109	0	39 040
94043	LE KREMLIN-BICETRE	3 278	0	21 779	0	25 057
94044	LIMEIL-BREVANES	2 494	0	42 065	0	44 559
94046	MAISONS-ALFORT	32 522	496	51 812	0	84 830
94047	MANDRES-LES-ROSES	954	0	17 465	0	18 419
94048	MAROLLES-EN-BRIE	0	0	11 510	0	11 510
94052	NOGENT-SUR-MARNE	16 743	0	33 521	0	50 264
94054	ORLY	20 838	0	24 465	0	45 303
94056	PERIGNY	0	0	7 439	0	7 439
94058	LE PERREUX-SUR-MARNE	23 354	0	52 154	0	75 508
94065	RUNGIS	0	4 516	23 318	0	27 834
94067	SAINT-MANDE	6 331	0	14 903	0	21 234
94068	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	95 767	0	102 194	0	197 961
94069	SAINT-MAURICE	3 461	0	10 471	0	13 932
94073	THIAIS	13 527	0	40 031	0	53 558
94076	VILLEJUIF	22 028	0	61 871	0	83 899
94080	VINCENNES	9 836	0	32 187	0	42 023
94081	VITRY-SUR-SEINE	43 433	211	96 783	0	140 427
95019	ARNOUVILLE	15 287	0	24 373	0	39 660
95088	BONNEUIL-EN-FRANCE	0	0	5 089	0	5 089
95268	GARGES-LES-GONESSE	12 469	13 017	32 855	0	58 341
95277	GONESSE	12 489	7 449	46 669	0	66 607
95585	SARCELLES	5 633	0	77 544	0	83 177
95680	VILLIERS-LE-BEL	5 295	0	38 864	0	44 159
TOTAL URG EST		1 110 175	37 522	3 440 623	2 830	4 591 150



VENTILATION DU RÉSEAU PAR NIVEAU DE PRESSION

à fin 2012 (en mètres)

Communes adhérentes au SIGEIF

URG Ouest

Code INSEE	Commune	BP	MPA	MPB	MPC	TOTAL
78073	BOIS-D'ARCY	5 316	0	30 696	0	36 012
78124	CARRIERES-SUR-SEINE	6 860	0	26 229	0	33 089
78126	LA CELLE-SAINT-CLOUD	13 802	0	45 430	0	59 232
78146	CHATOU	17 155	0	49 953	0	67 108
78158	LE CHESNAY	9 743	0	38 161	0	47 904
78190	CROISSY-SUR-SEINE	3 395	0	29 965	0	33 360
78242	FONTENAY-LE-FLEURY	1 365	0	22 246	0	23 611
78322	JOUY-EN-JOSAS	1 097	0	21 639	0	22 736
78358	MAISONS-LAFFITTE	14 382	0	51 505	0	65 887
78418	MONTESSON	5 865	0	35 428	0	41 293
78524	ROCQUENCOURT	28	0	7 865	0	7 893
78545	SAINT-CYR-L'ECOLE	10 460	0	28 043	0	38 503
78640	VELIZY-VILLACOUBLAY	10 987	0	35 863	0	46 850
78646	VERSAILLES	27 546	0	128 324	0	155 870
78650	LE VESINET	12 449	0	54 872	0	67 321
78686	VIROFLAY	9 196	0	26 518	0	35 714
91161	CHILLY-MAZARIN	9 550	0	31 349	0	40 899
91345	LONGJUMEAU	8 682	0	38 579	0	47 261
91377	MASSY	9 031	2 924	56 238	2 437	70 630
91432	MORANGIS	3 396	0	38 286	0	41 682
91645	VERRIERES-LE-BUISSON	15 186	0	32 065	0	47 251
91689	WISSOUS	7 698	0	18 490	0	26 188
92002	ANTONY	68 043	460	59 362	3 803	131 668
92004	ASNIERES-SUR-SEINE	30 568	422	62 796	0	93 786
92007	BAGNEUX	13 733	0	37 614	1 250	52 597
92009	BOIS-COLOMBES	14 375	0	27 289	0	41 664
92012	BOULOGNE-BILLANCOURT	29 800	148	64 120	0	94 068
92014	BOURG-LA-REINE	15 266	0	17 174	1 781	34 221
92019	CHATENAY-MALABRY	16 649	897	40 944	3 220	61 710
92020	CHATILLON	14 183	0	31 222	716	46 121
92022	CHAVILLE	23 176	0	14 136	0	37 312
92023	CLAMART	42 650	0	61 344	2 443	106 437
92024	CLICHY	14 021	130	25 920	0	40 071
92025	COLOMBES	29 840	288	97 032	0	127 160
92026	COURBEVOIE	11 560	0	48 072	0	59 632
92032	FONTENAY-AUX-ROSES	13 341	0	27 357	0	40 698
92033	GARCHES	14 185	0	27 573	0	41 758
92035	LA GARENNE-COLOMBES	11 663	0	23 177	0	34 840
92036	GENNEVILLIERS	14 790	58	68 312	0	83 160
92040	ISSY-LES-MOULINEAUX	19 487	0	45 013	0	64 500
92044	LEVALLOIS-PERRET	10 120	0	27 898	0	38 018

Code INSEE	Commune	BP	MPA	MPB	MPC	TOTAL
92046	MALAKOFF	19 232	0	24 223	2 637	46 092
92047	MARNES-LA-COQUETTE	3 388	0	6 258	0	9 646
92048	MEUDON	28 326	0	51 889	0	80 215
92049	MONTRouGE	18 027	0	24 971	763	43 761
92050	NANTERRE	14 168	0	114 716	0	128 884
92051	NEUILLY-SUR-SEINE	16 698	111	49 082	0	65 891
92060	LE PLESSIS-ROBINSON	3 403	410	38 119	1 092	43 024
92062	PUTEAUX	5 263	0	27 123	0	32 386
92063	RUEIL-MALMAISON	25 565	0	119 327	0	144 892
92064	SAINT-CLOUD	20 140	0	38 308	0	58 448
92071	SCEAUX	13 347	0	29 947	26	43 320
92072	SEVRES	21 707	22	27 653	0	49 382
92073	SURESNES	10 157	0	47 240	0	57 397
92075	VANVES	8 643	0	18 798	0	27 441
92076	VAUCRESSON	1 695	0	28 976	0	30 671
92077	VILLE-D'AVRAY	5 742	0	16 216	0	21 958
92078	VILLENEUVE-LA-GARENNE	2 769	0	29 874	0	32 643
93031	EPINAY-SUR-SEINE	19 532	0	52 388	0	71 920
93039	L'ILE-SAINT-DENIS	2 810	0	7 904	0	10 714
93059	PIERREFITTE-SUR-SEINE	15 942	1 043	30 762	0	47 747
93066	SAINT-DENIS	37 840	0	84 027	0	121 867
93070	SAINT-OUEN	18 776	1 903	37 240	0	57 919
93079	VILLETANEUSE	3 718	0	18 887	0	22 605
94003	ARCUEIL	11 301	0	27 502	2 261	41 064
94016	CACHAN	23 288	426	21 264	1 948	46 926
94034	FRESNES	13 430	0	26 789	3 109	43 328
94037	GENTILLY	7 394	0	16 110	0	23 504
94038	L'HAY-LES-ROSES	25 741	386	32 721	2 564	61 412
95014	ANDILLY	1 915	0	8 811	0	10 726
95018	ARGENTEUIL	49 265	0	148 322	0	197 587
95028	ATTAINVILLE	0	0	8 717	0	8 717
95042	BAILLET-EN-FRANCE	0	0	13 698	498	14 196
95056	BELLOY-EN-FRANCE	0	0	9 882	995	10 877
95061	BETHEMONT-LA-FORET	0	0	2 699	0	2 699
95091	BOUFFEMONT	0	0	17 629	0	17 629
95151	CHAUVRy	0	0	1 557	0	1 557
95197	DEUIL-LA-BARRE	20 425	0	28 589	0	49 014
95199	DOMONT	3 579	0	39 372	2 467	45 418
95203	EAUBONNE	37 777	186	30 323	0	68 286
95210	ENGHIEN-LES-BAINS	11 590	0	12 871	0	24 461
95219	ERMONT	31 381	85	30 147	0	61 613
95241	FONTENAY-EN-PARISIS	0	0	7 447	0	7 447
95280	GOUSSAINVILLE	0	3 735	80 543	0	84 278
95288	GROSLAY	11 196	0	11 980	0	23 176



VENTILATION DU RÉSEAU PAR NIVEAU DE PRESSION à fin 2012 (en mètres)

Communes adhérentes au SIGEIF

URG Ouest

Code INSEE	Commune	BP	MPA	MPB	MPC	TOTAL
95351	LOUVRES	0	0	25 539	0	25 539
95369	MARGENCY	2 279	0	7 459	0	9 738
95409	MOISSELLES	0	0	5 773	817	6 590
95426	MONTLIGNON	829	9 952	3 016	0	13 797
95427	MONTMAGNY	8 674	0	19 526	0	28 200
95428	MONTMORENCY	34 810	0	29 753	0	64 563
95430	MONTSOULT	0	0	14 139	0	14 139
95489	PISCOP	0	0	5 020	0	5 020
95509	PUISEUX-EN-FRANCE	0	0	13 795	0	13 795
95527	ROISSY-EN-FRANCE	0	0	16 648	0	16 648
95539	SAINT-BRICE-SOUS-FORET	171	0	25 942	0	26 113
95555	SAINT-GRATIEN	18 060	607	21 975	0	40 642
95566	SAINT-MARTIN-DU-TERTRE	0	0	7 135	0	7 135
95582	SANNOIS	27 555	0	26 426	0	53 981
95598	SOISY-SOUS-MONTMORENCY	27 372	0	22 587	0	49 959
95612	LE THILLAY	0	0	16 183	0	16 183
95660	VILLAINES-SOUS-BOIS	0	0	3 566	0	3 566
95678	VILLIERS-ADAM	0	0	5 863	0	5 863
TOTAL URG OUEST		1 295 559	24 193	3 425 345	34 827	4 779 924

TOTAL SIGEIF

	BP	MPA	MPB	MPC	TOTAL
TOTAL SIGEIF	2 405 734	61 715	6 865 968	37 657	9 371 074

VENTILATION DU RÉSEAU PAR MATÉRIAU à fin 2012

(en mètres)

Communes adhérentes au SIGEIF

URG Est

Code INSEE	Commune	PE	Acier	Fonte	Cuivre	Tôle bitumée	Divers	TOTAL
77055	BROU-SUR-CHANTEREINE	6 122	1 498	2 665	0	0	0	10 285
77108	CHELLES	63 954	69 116	12 452	71	0	0	145 593
77139	COURTRY	12 439	5 749	0	0	0	0	18 188
77294	MITRY-MORY	53 794	14 054	2 496	0	0	0	70 344
77450	SERVON	11 973	6 526	0	0	0	0	18 499
77479	VAIRES-SUR-MARNE	23 675	5 254	4 675	0	0	0	33 604
77514	VILLEPARISIS	38 687	16 953	2 554	0	0	0	58 194
91044	BALLAINVILLIERS	8 331	8 752	0	0	0	0	17 083
91097	BOUSSY-SAINT-ANTOINE	11 826	6 093	0	752	0	0	18 671
91136	CHAMPLAN	12 689	1 170	0	0	0	0	13 859
91215	EPINAY-SOUS-SENART	10 286	9 484	0	30	0	0	19 800
91312	IGNY	28 065	6 687	618	0	0	0	35 370
91363	MARCOUSSIS	20 044	8 201	0	657	0	0	28 902
91458	NOZAY	13 407	4 731	0	50	0	0	18 188
91471	ORSAY	34 066	17 233	5 154	0	0	0	56 453
91587	SAULX-LES-CHARTREUX	15 247	4 649	0	0	0	0	19 896
91661	VILLEBON-SUR-YVETTE	26 894	7 478	160	0	0	0	34 532
93001	AUBERVILLIERS	38 879	28 817	19 569	0	0	12	87 277
93005	AULNAY-SOUS-BOIS	74 392	50 569	48 394	558	0	0	173 913
93006	BAGNOLET	23 317	11 423	6 037	3	87	0	40 867
93007	LE BLANC-MESNIL	61 114	23 096	27 575	0	0	0	111 785
93008	BOBIGNY	41 875	19 301	10 535	18	0	0	71 729
93010	BONDY	48 730	19 416	15 577	0	0	0	83 723
93013	LE BOURGET	8 379	10 247	6 786	0	10	0	25 422
93027	LA COURNEUVE	24 536	17 804	13 132	0	19	0	55 491
93029	DRANCY	58 699	20 047	46 954	0	0	0	125 700
93030	DUGNY	11 657	5 403	694	0	0	0	17 754
93032	GAGNY	42 181	39 981	15 784	24	0	0	97 970
93045	LES LILAS	6 501	8 470	9 455	0	0	0	24 426
93046	LIVRY-GARGAN	62 785	25 875	12 119	0	0	0	100 779
93047	MONTFERMEIL	34 730	24 704	3 292	127	0	0	62 853
93048	MONTREUIL	92 044	34 995	17 267	111	10	0	144 427
93049	NEUILLY-PLAISANCE	22 953	17 208	5 767	27	0	0	45 955
93051	NOISY-LE-GRAND	41 279	62 359	6 915	10	0	0	110 563
93053	NOISY-LE-SEC	30 200	31 823	7 448	0	0	5	69 476
93055	PANTIN	30 542	15 324	11 385	0	0	0	57 251
93057	LES PAVILLONS-SOUS-BOIS	12 315	4 162	34 095	0	0	0	50 572
93061	LE PRE-SAINT-GERVAIS	6 533	3 478	5 455	0	0	0	15 466
93062	LE RAINCY	22 095	10 646	3 538	2	0	0	36 281
93063	ROMAINVILLE	23 743	12 045	8 385	0	10	0	44 183
93064	ROSNY-SOUS-BOIS	30 268	36 574	2203	55	0	0	69 100



VENTILATION DU RÉSEAU PAR MATÉRIAU à fin 2012

(en mètres)

Communes adhérentes au SIGEIF

URG Est

Code INSEE	Commune	PE	Acier	Fonte	Cuivre	Tôle bitumée	Divers	TOTAL
93071	SEVRAN	30 422	38 884	9 853	0	0	0	79 159
93072	STAINS	25 096	18 749	22 325	0	0	0	66 170
93073	TREMBLAY-EN-FRANCE	43 498	34 959	18 276	20	0	0	96 753
93074	VAUJOURS	5 561	11 736	0	3	0	0	17 300
93077	VILLEMOMBLE	41 841	23 470	3 016	1	0	0	68 328
93078	VILLEPINTE	35 144	28 735	14 536	0	0	0	78 415
94002	ALFORTVILLE	30 487	13 861	8 275	81	0	0	52 704
94004	BOISSY-SAINT-LEGER	22 505	14 055	966	0	0	0	37 526
94011	BONNEUIL-SUR-MARNE	19 715	11 110	8 186	1578	0	0	40 589
94015	BRY-SUR-MARNE	22 679	17 858	2 038	0	0	0	42 575
94018	CHARENTON-LE-PONT	11 960	9 803	5 419	0	0	0	27 182
94021	CHEVILLY-LARUE	18 031	7 143	6 290	0	0	0	31 464
94022	CHOISY-LE-ROI	33 608	12 679	16 482	24	82	0	62 875
94028	CRETEIL	45 946	49 839	17 656	2633	0	0	116 074
94033	FONTENAY-SOUS-BOIS	47 956	16 846	13 848	30	0	0	78 680
94041	IVRY-SUR-SEINE	43 720	22 374	8 928	70	10	0	75 102
94042	JOINVILLE-LE-PONT	22 630	7 390	9 020	0	0	0	39 040
94043	LE KREMLIN-BICETRE	18 241	4 622	2 194	0	0	0	25 057
94044	LIMEIL-BREVANNES	28 541	15 506	274	238	0	0	44 559
94046	MAISONS-ALFORT	42 139	16 895	25 752	11	33	0	84 830
94047	MANDRES-LES-ROSES	9 400	8 513	506	0	0	0	18 419
94048	MAROLLES-EN-BRIE	11 510	0	0	0	0	0	11 510
94052	NOGENT-SUR-MARNE	29 818	7 862	12 584	0	0	0	50 264
94054	ORLY	15 778	11 908	17 615	0	0	2	45 303
94056	PERIGNY	3 531	3 908	0	0	0	0	7 439
94058	LE PERREUX-SUR-MARNE	43 898	12 660	18 901	49	0	0	75 508
94065	RUNGIS	12 251	15 463	0	120	0	0	27 834
94067	SAINT-MANDE	10 687	5 122	5 425	0	0	0	21 234
94068	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	91 933	19 942	85 930	149	7	0	197 961
94069	SAINT-MAURICE	6 041	5 419	2 472	0	0	0	13 932
94073	THIAIS	29 407	12 935	11 136	80	0	0	53 558
94076	VILLEJUIF	50 752	17 183	15 897	67	0	0	83 899
94080	VINCENNES	25 554	8 306	8 155	0	8	0	42 023
94081	VITRY-SUR-SEINE	81 323	29 223	29 743	40	98	0	140 427
95019	ARNOUVILLE	20 614	7 455	11 587	0	0	4	39 660
95088	BONNEUIL-EN-FRANCE	3 038	2 051	0	0	0	0	5 089
95268	GARGES-LES-GONESSE	20 885	29 191	8 249	16	0	0	58 341
95277	GONESSE	35 247	26 367	4 993	0	0	0	66 607
95585	SARCELLES	34 162	47 113	1 902	0	0	0	83 177
95680	VILLIERS-LE-BEL	23 606	18 801	1 752	0	0	0	44 159
TOTAL URG EST		2 390 401	1 393 331	799 316	7 705	374	23	4 591 150

VENTILATION DU RÉSEAU PAR MATÉRIAU à fin 2012

(en mètres)

Communes adhérentes au SIGEIF

URG Ouest

Code INSEE	Commune	PE	Acier	Fonte	Cuivre	Tôle bitumée	Divers	TOTAL
78073	BOIS-D'ARCY	17 591	11 365	4 271	2785	0	0	36 012
78124	CARRIERES-SUR-SEINE	20 846	10 058	2 185	0	0	0	33 089
78126	LA CELLE-SAINT-CLOUD	32 996	15 960	10 276	0	0	0	59 232
78146	CHATOU	37 580	25 388	4 140	0	0	0	67 108
78158	LE CHESNAY	23 640	21 595	2 644	21	2	2	47 904
78190	CROISSY-SUR-SEINE	18 270	13 478	1 612	0	0	0	33 360
78242	FONTENAY-LE-FLEURY	13 048	6 610	783	3170	0	0	23 611
78322	JOUY-EN-JOSAS	13 658	8 589	219	270	0	0	22 736
78358	MAISONS-LAFFITTE	46 903	9 063	9 921	0	0	0	65 887
78418	MONTESSON	21 864	16 495	2 934	0	0	0	41 293
78524	ROCQUENCOURT	1 867	5 971	0	33	0	22	7 893
78545	SAINT-CYR-L'ECOLE	25 186	4 356	6 808	2153	0	0	38 503
78640	VELIZY-VILLACOUBLAY	18 690	22 914	4 103	1143	0	0	46 850
78646	VERSAILLES	99 968	37 469	16 561	183	1640	49	155 870
78650	LE VESINET	46 516	15 022	5 783	0	0	0	67 321
78686	VIROFLAY	25 656	3 256	6 389	109	304	0	35 714
91161	CHILLY-MAZARIN	28 807	7 849	4 233	9	1	0	40 899
91345	LONGJUMEAU	26 305	14 872	6 084	0	0	0	47 261
91377	MASSY	51 461	13 658	5 511	0	0	0	70 630
91432	MORANGIS	32 461	6 543	2 678	0	0	0	41 682
91645	VERRIERES-LE-BUISSON	30 716	4 825	11 660	30	15	5	47 251
91689	WISSOUS	18 903	905	6 380	0	0	0	26 188
92002	ANTONY	56 270	20 703	54 512	181	0	2	131 668
92004	ASNIERES-SUR-SEINE	56 334	16 226	21 008	0	218	0	93 786
92007	BAGNEUX	29 399	14 021	9 155	0	22	0	52 597
92009	BOIS-COLOMBES	27 113	2 567	11 616	1	365	2	41 664
92012	BOULOGNE-BILLANCOURT	45 965	25 408	22 695	0	0	0	94 068
92014	BOURG-LA-REINE	17 092	5 323	11 765	0	41	0	34 221
92019	CHATENAY-MALABRY	35 978	13 525	12 181	0	0	26	61 710
92020	CHATILLON	28 102	8 309	9 710	0	0	0	46 121
92022	CHAVILLE	14 875	7 492	14 843	0	102	0	37 312
92023	CLAMART	60 782	17 194	28 461	0	0	0	106 437
92024	CLICHY	23 660	9 155	7 243	0	13	0	40 071
92025	COLOMBES	80 236	26 819	19 733	1	371	0	127 160
92026	COURBEVOIE	23 514	31 853	4 262	3	0	0	59 632
92032	FONTENAY-AUX-ROSES	22 416	7 790	10 490	0	2	0	40 698
92033	GARCHES	21 161	12 497	7 985	115	0	0	41 758
92035	LA GARENNE-COLOMBES	20 258	5 393	9 189	0	0	0	34 840
92036	GENNEVILLIERS	45 709	27 027	10 424	0	0	0	83 160
92040	ISSY-LES-MOULINEAUX	37 866	14 157	12 388	0	87	2	64 500
92044	LEVALLOIS-PERRET	19 894	11 211	6 912	1	0	0	38 018



VENTILATION DU RÉSEAU PAR MATÉRIAU à fin 2012

(en mètres)

Communes adhérentes au SIGEIF

URG Ouest

Code INSEE	Commune	PE	Acier	Fonte	Cuivre	Tôle bitumée	Divers	TOTAL
92046	MALAKOFF	20 614	11 116	14 336	0	26	0	46 092
92047	MARNES-LA-COQUETTE	5 555	1 456	2 635	0	0	0	9 646
92048	MEUDON	48 516	17 282	14 399	0	17	1	80 215
92049	MONTRouGE	19 059	12 148	12 552	0	0	2	43 761
92050	NANTERRE	58 485	64 282	6 117	0	0	0	128 884
92051	NEUILLY-SUR-SEINE	35 894	18 970	11 023	1	3	0	65 891
92060	LE PLESSIS-ROBINSON	31 767	10 094	1 143	0	20	0	43 024
92062	PUTEAUX	18 462	10 977	2 947	0	0	0	32 386
92063	RUEIL-MALMAISON	75 190	56 664	13 038	0	0	0	144 892
92064	SAINT-CLOUD	28 602	16 096	13 614	0	136	0	58 448
92071	SCEAUX	26 200	5 457	11 656	0	5	2	43 320
92072	SEVRES	26 668	8 544	14 169	1	0	0	49 382
92073	SURESNES	34 129	16 069	7 199	0	0	0	57 397
92075	VANVES	13 298	7 325	6 765	0	53	0	27 441
92076	VAUCRESSON	24 982	5 607	82	0	0	0	30 671
92077	VILLE-D'AVRAY	11 479	7 802	2 677	0	0	0	21 958
92078	VILLENEUVE-LA-GARENNE	15 334	16 288	815	14	192	0	32 643
93031	EPINAY-SUR-SEINE	40 475	21 489	9 088	177	691	0	71 920
93039	L'ILE-SAINT-DENIS	4 120	5 078	1 516	0	0	0	10 714
93059	PIERREFITTE-SUR-SEINE	29 076	6 886	11 132	0	653	0	47 747
93066	SAINT-DENIS	67 283	38 423	15 800	0	361	0	121 867
93070	SAINT-OUEN	31 295	11 072	15 349	0	203	0	57 919
93079	VILLETANEUSE	12 102	8 663	1 840	0	0	0	22 605
94003	ARCUEIL	23 872	10 729	6 463	0	0	0	41 064
94016	CACHAN	22 508	9 616	14 778	24	0	0	46 926
94034	FRESNES	19 167	13 931	10 184	2	44	0	43 328
94037	GENTILLY	10 691	7 809	4 925	0	79	0	23 504
94038	L'HAY-LES-ROSES	30 977	13 141	17 204	0	0	90	61 412
95014	ANDILLY	6 567	2 721	1 438	0	0	0	10 726
95018	ARGENTEUIL	107 552	63 115	26 867	0	53	0	197 587
95028	ATTAINVILLE	8 607	110	0	0	0	0	8 717
95042	BAILLET-EN-FRANCE	3 867	10 329	0	0	0	0	14 196
95056	BELLOY-EN-FRANCE	6 770	4 107	0	0	0	0	10 877
95061	BETHEMONT-LA-FORET	2 542	157	0	0	0	0	2 699
95091	BOUFFEMONT	7 563	10 066	0	0	0	0	17 629
95151	CHAUVRY	1 557	0	0	0	0	0	1 557
95197	DEUIL-LA-BARRE	28 200	7 964	12 430	0	420	0	49 014
95199	DOMONT	25 057	20 361	0	0	0	0	45 418
95203	EAUBONNE	29 867	17 309	20 884	0	223	3	68 286
95210	ENGHIEN-LES-BAINS	13 758	2 864	7 839	0	0	0	24 461
95219	ERMONT	26 919	15 559	18 948	0	187	0	61 613

Code INSEE	Commune	PE	Acier	Fonte	Cuivre	Tôle bitumée	Divers	TOTAL
95241	FONTENAY-EN-PARISIS	6 389	1 058	0	0	0	0	7 447
95280	GOUSSAINVILLE	67 853	16 425	0	0	0	0	84 278
95288	GROSLAY	14 148	2 206	6 822	0	0	0	23 176
95351	LOUVRES	16 255	9 284	0	0	0	0	25 539
95369	MARGENCY	4 131	4 206	1 401	0	0	0	9 738
95409	MOISSELLES	2 724	3 866	0	0	0	0	6 590
95426	MONTLIGNON	4 192	9 605	0	0	0	0	13 797
95427	MONTMAGNY	17 098	6 685	4 417	0	0	0	28 200
95428	MONTMORENCY	24 534	23 512	14 809	0	1 708	0	64 563
95430	MONTSOULT	4 382	9 729	0	28	0	0	14 139
95489	PISCOP	5 020	0	0	0	0	0	5 020
95509	PUISEUX-EN-FRANCE	8 479	5 316	0	0	0	0	13 795
95527	ROISSY-EN-FRANCE	6 716	9 932	0	0	0	0	16 648
95539	SAINT-BRICE-SOUS-FORET	8 009	18 095	0	9	0	0	26 113
95555	SAINT-GRATIEN	20 646	15 055	4 702	239	0	0	40 642
95566	SAINT-MARTIN-DU-TERTRE	4 394	2 741	0	0	0	0	7 135
95582	SANNOIS	26 753	14 489	12 689	0	50	0	53 981
95598	SOISY-SOUS-MONTMORENCY	20 366	15 137	13 962	0	493	1	49 959
95612	LE THILLAY	12 520	3 663	0	0	0	0	16 183
95660	VILLAINES-SOUS-BOIS	3 426	140	0	0	0	0	3 566
95678	VILLIERS-ADAM	5 163	700	0	0	0	0	5 863
TOTAL URG OUEST		2 657 380	1 312 431	790 401	10 703	8 800	209	4 779 924

TOTAL SIGEIF							
	PE	Acier	Fonte	Cuivre	Tôle bitumée	Divers	TOTAL
TOTAL SIGEIF	5 047 781	2 705 762	1 589 717	18 408	9 174	232	9 371 074



CANALISATIONS : CHANTIERS RÉALISÉS EN 2012

PAR COMMUNE (en mètres)

Communes adhérentes au SIGEIF

URG Est

Code INSEE	Commune	Extension	Renouvellement	Renforcement	TOTAL	Abandon ou dépose	Réutilisation en fourreau	TOTAL
77108	CHELLES	171	238	0	409	251	0	251
77139	COURTRY	415	0	0	415	0	0	0
77294	MITRY-MORY	665	1	75	741	76	0	76
77479	VAIRES-SUR-MARNE	12	0	0	12	0	0	0
77514	VILLEPARISIS	290	5	0	295	21	0	21
91097	BOUSSY-SAINT-ANTOINE	88	0	0	88	0	0	0
91312	IGNY	121	0	0	121	0	0	0
91363	MARCOUSSIS	106	0	0	106	0	0	0
91471	ORSAY	64	0	0	64	0	0	0
91587	SAULX-LES-CHARTREUX	27	0	0	27	0	0	0
91661	VILLEBON-SUR-YVETTE	633	0	0	633	0	0	0
93001	AUBERVILLIERS	411	234	0	645	301	75	376
93005	AULNAY-SOUS-BOIS	354	270	785	1 409	1 018	411	1 429
93007	LE BLANC-MESNIL	187	98	0	285	107	0	107
93008	BOBIGNY	159	35	0	194	275	0	275
93010	BONDY	136	272	0	408	181	86	267
93013	LE BOURGET	140	41	0	181	41	0	41
93027	LA COURNEUVE	309	171	0	480	181	0	181
93029	DRANCY	29	147	0	176	707	0	707
93030	DUGNY	12	135	0	147	482	50	532
93032	GAGNY	106	8	0	114	34	0	34
93045	LES LILAS	42	1	0	43	10	0	10
93046	LIVRY-GARGAN	149	31	0	180	117,5	0	117,5
93047	MONTFERMEIL	0	1	0	1	274	0	274
93048	MONTREUIL	446	217	0	663	230	0	230
93049	NEUILLY-PLAISANCE	20	287	0	307	307	0	307
93051	NOISY-LE-GRAND	53	1	0	54	1	0	1
93053	NOISY-LE-SEC	258	8	2	268	173	0	173
93055	PANTIN	200	116	2	318	438	0	438
93061	LE PRE-SAINT-GERVAIS	110	339	0	449	227	117	344
93062	LE RAINCY	57	0	0	57	0	0	0
93063	ROMAINVILLE	28	43	0	71	51	0	51
93064	ROSNY-SOUS-BOIS	106	0	94	200	94	0	94
93071	SEVRAN	45	10	199	254	656	199	855
93072	STAINS	183	537	0	720	1 137	0	1 137
93073	TREMBLAY-EN-FRANCE	373	2	0	375	2	0	2
93077	VILLEMOMBLE	0	40	0	40	34	0	34
94002	ALFORTVILLE	0	2	0	2	8	0	8
94015	BRY-SUR-MARNE	277	1	78	356	71	0	71
94018	CHARENTON-LE-PONT	18	15	0	33	28	0	28
94021	CHEVILLY-LARUE	0	492	0	492	492	0	492

Code INSEE	Commune	Extension	Renouvellement	Renforcement	TOTAL	Abandon ou dépose	Réutilisation en fourreau	TOTAL
94022	CHOISY-LE-ROI	0	599	0	599	603	0	603
94028	CRETEIL	564	425	0	989	649,4	33	682,4
94033	FONTENAY-SOUS-BOIS	17	1	1	19	2	0	2
94041	IVRY-SUR-SEINE	31	30	200	261	267,5	0	267,5
94042	JOINVILLE-LE-PONT	16	0	0	16	0	0	0
94043	LE KREMLIN-BICETRE	151	60	0	211	100	0	100
94044	LIMEIL-BREVANNES	34	788	0	822	825	0	825
94046	MAISONS-ALFORT	0	20	0	20	130	0	130
94047	MANDRES-LES-ROSES	0	2	0	2	2	0	2
94052	NOGENT-SUR-MARNE	11	0	0	11	0	0	0
94054	ORLY	161	0	0	161	0	0	0
94056	PERIGNY	10	0	0	10	0	0	0
94058	LE PERREUX-SUR-MARNE	0	2	0	2	3	0	3
94065	RUNGIS	26	282	0	308	352	0	352
94067	SAINT-MANDE	7	0	0	7	1	0	1
94068	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	50	149	0	199	83	80	163
94073	THIAIS	14	881	0	895	1 806	0	1 806
94076	VILLEJUIF	456	2 644	0	3 100	4947	0	4947
94080	VINCENNES	9	2	1	12	77	0	77
94081	VITRY-SUR-SEINE	423	59	197	679	566	0	566
95019	ARNOUVILLE	1 240	0	0	1 240	0	0	0
95088	BONNEUIL-EN-FRANCE	79	0	0	79	0	0	0
95268	GARGES-LES-GONESSE	177	2	0	179	11	0	11
95277	GONESSE	151	93	0	244	78	0	78
95585	SARCELLES	12	29	0	41	143	0	143
95680	VILLIERS-LE-BEL	1 326	31	0	1 357	82	0	82
TOTAL URG EST		11 765	9 897	1 634	23 296	18 753	1 051	19 804



CANALISATIONS : CHANTIERS RÉALISÉS EN 2012

PAR COMMUNE (en mètres)

Communes adhérentes au SIGEIF

URG Ouest

Code INSEE	Commune	Extension	Renouvellement	Renforcement	TOTAL	Abandon ou dépose	Réutilisation en fourreau	TOTAL
78073	BOIS-D'ARCY	104	0	0	104	0	0	0
78124	CARRIERES-SUR-SEINE	0	22	0	22	22	0	22
78126	LA CELLE-SAINT-CLOUD	0	64	0	64	106	0	106
78146	CHATOU	19	245	0	264	348	0	348
78158	LE CHESNAY	36	74	1	111	153	0	153
78190	CROISSY-SUR-SEINE	29	1	2	32	3	0	3
78242	FONTENAY-LE-FLEURY	70	0	0	70	0	0	0
78322	JOUY-EN-JOSAS	0	1	0	1	1	0	1
78358	MAISONS-LAFFITTE	117	66	0	183	66	0	66
78545	SAINT-CYR-L'ECOLE	440	68	0	508	113	0	113
78640	VELIZY-VILLACOUBLAY	107	1 943	0	2 050	1 942	0	1 942
78646	VERSAILLES	30	921	265	1 216	2 511	0	2 511
78650	LE VESINET	23	22	0	45	436	0	436
78686	VIROFLAY	782	10	7	799	26	0	26
91161	CHILLY-MAZARIN	468	0	0	468	0	0	0
91345	LONGJUMEAU	0	9	0	9	9	0	9
91377	MASSY	288	1	0	289	37	0	37
91432	MORANGIS	863	0	0	863	0	0	0
91645	VERRIERES-LE-BUISSON	0	6	0	6	6	0	6
91689	WISSOUS	938	68	0	1 006	67	0	67
92002	ANTONY	1 561	102	0	1 663	98	0	98
92004	ASNIERES-SUR-SEINE	387	407	0	794	818	0	818
92007	BAGNEUX	152	45	0	197	239	0	239
92009	BOIS-COLOMBES	249	194	0	443	233	0	233
92012	BOULOGNE-BILLANCOURT	118	73	0	191	71	0	71
92014	BOURG-LA-REINE	110	0	0	110	0	0	0
92019	CHATENAY-MALABRY	201	182	0	383	785	0	785
92020	CHATILLON	41	31	0	72	186	0	186
92022	CHAVILLE	16	0	0	16	276	0	276
92023	CLAMART	388	85	0	473	231	0	231
92024	CLICHY	0	25	0	25	24	0	24
92025	COLOMBES	47	877	0	924	1 052	326	1 378
92026	COURBEVOIE	1	3	0	4	83	0	83
92033	GARCHES	75	0	0	75	0	0	0
92035	LA GARENNE-COLOMBES	72	2	0	74	2	0	2
92036	GENNEVILLIERS	171	473	0	644	767	0	767
92040	ISSY-LES-MOULINEAUX	74	1	0	75	2	0	2

Code INSEE	Commune	Extension	Renouvellement	Renforcement	TOTAL	Abandon ou dépose	Réutilisation en fourreau	TOTAL
92044	LEVALLOIS-PERRET	33	145	0	178	135	0	135
92046	MALAKOFF	108	84	0	192	91	0	91
92047	MARNES-LA-COQUETTE	543	0	0	543	0	0	0
92048	MEUDON	86	161	0	247	218	135	353
92049	MONTROUGE	15	15	0	30	15	0	15
92050	NANTERRE	508	150	0	658	505	0	505
92051	NEUILLY-SUR-SEINE	1	60	0	61	60	0	60
92060	LE PLESSIS-ROBINSON	88	1 010	0	1 098	953	195	1 148
92062	PUTEAUX	2	0	0	2	0	0	0
92063	RUEIL-MALMAISON	437	659	195	1 291	833	405	1 238
92064	SAINT-CLOUD	23	0	0	23	58	0	58
92071	SCEAUX	0	10	0	10	10	0	10
92073	SURESNES	11	0	0	11	0	0	0
92075	VANVES	91	0	0	91	0	0	0
92076	VAUCRESSON	75	1	0	76	1	0	1
92078	VILLENEUVE-LA-GARENNE	0	1	0	1	1	0	1
93031	EPINAY-SUR-SEINE	329	1 210	0	1 539	1 630	0	1 630
93059	PIERREFITTE-SUR-SEINE	124	0	0	124	0	0	0
93066	SAINT-DENIS	756	1 378	0	2 134	2 171	0	2 171
93070	SAINT-OUEN	440	990	64	1 494	238	950	1 188
93079	VILLETANEUSE	0	0	0	0	1	0	1
94003	ARCUEIL	27	0	0	27	0	0	0
94016	CACHAN	55	192	0	247	292	0	292
94034	FRESNES	0	10	0	10	10	0	10
94037	GENTILLY	380	0	0	380	0	0	0
94038	L'HAY-LES-ROSES	5	5	0	10	395	0	395
95018	ARGENTEUIL	150	498	0	648	435	63	498
95042	BAILLET-EN-FRANCE	123	0	0	123	8	0	8
95061	BETHEMONT-LA-FORET	0	2	0	2	2	0	2
95091	BOUFFEMONT	13	0	0	13	0	0	0
95151	CHAUVRY	0	2	0	2	2	0	2
95197	DEUIL-LA-BARRE	68	0	0	68	0	0	0
95199	DOMONT	40	0	0	40	0	0	0
95203	EAUBONNE	8	105	0	113	169	0	169
95210	ENGHIEN-LES-BAINS	0	12	0	12	12	0	12
95219	ERMONT	16	0	0	16	0	0	0
95280	GOUS SAINVILLE	0	1	0	1	1	0	1



CANALISATIONS : CHANTIERS RÉALISÉS EN 2012

PAR COMMUNE (en mètres)

Communes adhérentes au SIGEIF

URG Ouest

Code INSEE	Commune	Extension	Renouvellement	Renforcement	TOTAL	Abandon ou dépose	Réutilisation en fourreau	TOTAL
95288	GROSLAY	9	0	0	9	0	0	0
95409	MOISSELLES	38	0	0	38	0	0	0
95428	MONTMORENCY	38	2	0	40	139	0	139
95430	MONTSOULT	0	5	0	5	6	0	6
95527	ROISSY-EN-FRANCE	710	0	0	710	0	0	0
95539	SAINT-BRICE-SOUS-FORET	68	0	0	68	0	0	0
95555	SAINT-GRATIEN	36	0	0	36	0	0	0
95582	SANNOIS	17	217	0	234	128	117	245
95598	SOISY-SOUS-MONTMORENCY	115	55	44	214	100	0	100
95612	LE THILLAY	20	0	0	20	0	0	0
TOTAL URG OUEST		13 583	13 001	578	27 162	19 332	2 191	21 523

CANALISATIONS : CHANTIERS RÉALISÉS EN 2012

PAR COMMUNE (en mètres)

TOTAL SIGEIF

	Extension	Renouvellement	Renforcement	TOTAL	Abandon ou dépose	Réutilisation en fourreau	TOTAL
TOTAL SIGEIF	25 348	22 898	2 212	50 458	38 085	3 242	41 327



NOMBRE DE CLIENTS ET QUANTITÉS ACHEMINÉES EN 2012

Code INSEE	Communes	Nombre de clients 2012					TOTAL
		T1	T2	T3	T4	TP	
77055	BROU-SUR-CHANTEREINE	263	624	10	0	0	897
77108	CHELLES	4 144	8 924	84	1	0	13 153
77139	COURTRY	26	993	7	0	0	1 026
77294	MITRY-MORY	589	4 313	59	1	0	4 962
77450	SERVON	22	656	6	0	0	684
77479	VAIRES-SUR-MARNE	943	2 292	19	0	0	3 254
77514	VILLEPARISIS	912	3 931	33	0	0	4 876
91044	BALLAINVILLIERS	116	686	6	0	0	808
91097	BOUSSY-SAINT-ANTOINE	835	734	32	1	0	1 602
91136	CHAMPLAN	103	437	10	1	0	551
91215	EPINAY-SOUS-SENART	2 795	572	12	0	0	3 379
91312	IGNY	532	2 024	21	0	0	2 577
91363	MARCOUSSIS	84	1 281	12	2	0	1 379
91458	NOZAY	38	1 054	7	2	0	1 101
91471	ORSAY	455	2 869	36	3	0	3 363
91587	SAULX-LES-CHARTREUX	48	634	5	0	0	687
91661	VILLEBON-SUR-YVETTE	518	1 186	57	0	0	1 761
93001	AUBERVILLIERS	11 783	5 048	238	3	0	17 072
93005	AULNAY-SOUS-BOIS	9 813	11 317	129	6	1	21 266
93006	BAGNOLET	5 785	2 804	42	0	0	8 631
93007	LE BLANC-MESNIL	6 122	8 309	90	0	0	14 521
93008	BOBIGNY	6 617	4 653	118	1	0	11 389
93010	BONDY	7 844	6 043	121	1	0	14 009
93013	LE BOURGET	1 477	1 554	42	0	0	3 073
93027	LA COURNEUVE	4 674	2 725	90	6	0	7 495
93029	DRANCY	7 091	10 880	108	1	0	18 080
93030	DUGNY	1 511	1 120	35	1	0	2 667
93032	GAGNY	3 155	7 416	65	0	0	10 636
93045	LES LILAS	3 002	2 169	51	3	0	5 225
93046	LIVRY-GARGAN	2 497	7 386	89	0	0	9 972
93047	MONTFERMEIL	1 184	4 182	38	0	0	5 404
93048	MONTREUIL	12 737	12 403	303	1	0	25 444
93049	NEUILLY-PLAISANCE	1 656	3 060	28	0	0	4 744
93051	NOISY-LE-GRAND	2 701	7 690	121	1	0	10 513
93053	NOISY-LE-SEC	6 661	5 463	113	2	0	12 239
93055	PANTIN	7 776	5 549	169	2	0	13 496
93057	LES PAVILLONS-SOUS-BOIS	1 492	4 047	62	0	0	5 601
93061	LE PRE-SAINT-GERVAIS	2 168	1 757	46	0	0	3 971
93062	LE RAINCY	759	2 989	40	0	0	3 788
93063	ROMAINVILLE	2 748	3 908	73	0	0	6 729
93064	ROSNY-SOUS-BOIS	5 321	4 337	105	1	0	9 764
93071	SEVRAN	5 010	4 775	45	1	0	9 831
93072	STAINS	5 290	3 892	70	0	0	9 252

T1 : 0 à 6 000 kWh - T2 : 6 000 à 300 000 kWh - T3 : 300 000 à 5 000 000 kWh - T4 : Plus de 5 000 000 kWh - TP : Tarif de Proximité

Consommations 2012 (MWh)					
T1	T2	T3	T4	TP	TOTAL
503	13 768	14 977	0	0	29 248
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	331 342
65	23 348	2 044	0	0	25 458
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	183 633
60	16 630	4 632	0	0	21 322
1 658	56 303	22 178	0	0	80 139
2 222	85 733	28 464	0	0	116 419
103	19 535	9 335	0	0	28 973
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	52 317
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	40 709
4 473	11 650	38 309	0	0	54 433
1 532	47 192	15 778	0	0	64 502
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	68 382
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	37 811
546	78 620	30 848	47 481	0	157 495
98	17 169	4 587	0	0	21 853
638	32 257	50 230	0	0	83 125
20 276	101 160	231 685	34 559	0	387 681
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	621 984
5 412	60 646	46 729	0	0	112 787
14 136	168 655	90 715	0	0	273 506
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	239 733
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	268 537
2 253	34 087	46 544	0	0	82 883
8 427	60 569	90 290	96 941	0	256 228
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	370 856
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	81 352
5 066	166 261	55 842	0	0	227 170
3 143	46 608	50 004	18 691	0	118 445
3 381	166 477	70 939	0	0	240 797
2 591	99 583	34 270	0	0	136 444
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	580 312
2 050	74 661	32 876	0	0	109 587
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	281 309
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	268 011
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	335 656
2 562	95 917	35 205	0	0	133 684
3 568	33 404	37 523	0	0	74 495
1 206	82 403	19 532	0	0	103 141
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	149 928
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	257 138
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	228 387
7 864	78 841	60 932	0	0	147 637

Recettes d'acheminement 2012 (en €)
266 042
3 268 227
292 372
1 657 655
218 705
840 945
1 282 824
269 020
415 794
273 645
530 429
701 720
477 037
337 189
1 241 824
220 854
667 981
3 502 960
4 887 190
1 298 540
3 139 152
2 347 029
2 815 568
765 669
1 872 181
4 033 458
645 205
2 530 787
1 097 374
2 558 017
1 457 729
5 745 925
1 144 657
2 831 417
2 526 434
2 990 275
1 447 126
794 331
1 085 605
1 554 776
2 297 453
1 935 998
1 680 491

Année 2011		
Nombre de Clients	Total Conso	RA* (€)
899	25 317	237 468
13 247	292 095	3 015 747
1 022	22 156	263 900
4 976	165 162	1 505 505
683	18 112	193 658
3 268	69 499	754 406
4 815	102 188	1 156 193
809	24 833	236 906
1 617	44 836	366 532
548	41 602	263 246
3 469	38 413	441 168
2 586	55 846	630 689
1 381	62 268	432 002
1 108	34 055	310 016
3 345	141 774	1 116 548
684	19 025	196 630
1 734	73 001	590 600
17 248	342 703	3 199 167
21 423	535 797	4 430 842
8 741	99 859	1 193 623
14 492	240 845	2 875 993
11 526	213 142	2 131 884
14 101	235 199	2 554 695
3 111	73 611	698 294
7 546	224 002	1 739 253
18 170	324 449	3 662 751
2 671	73 573	598 677
10 708	198 545	2 297 022
5 306	106 562	996 319
9 993	209 833	2 300 585
5 454	126 722	1 364 402
25 682	503 708	5 202 318
4 778	97 075	1 039 514
10 448	244 645	2 547 687
12 124	236 755	2 271 774
13 733	309 158	2 763 252
5 661	113 510	1 290 474
4 043	65 355	730 158
3 807	90 695	983 912
6 850	131 830	1 422 276
9 929	227 442	2 096 631
9 960	225 439	1 810 472
9 390	141 103	1 598 702

* RA : Recettes d'acheminement ** ICS : Information Commercialement Sensible



NOMBRE DE CLIENTS ET QUANTITÉS ACHEMINÉES EN 2012

Code INSEE	Communes	Nombre de clients 2012					
		T1	T2	T3	T4	TP	TOTAL
93073	TREMBLAY-EN-FRANCE	1 737	4 747	76	0	0	6 560
93074	VAUJOURS	90	1 021	16	0	0	1 127
93077	VILLEMOMBLE	2 881	5 051	72	0	0	8 004
93078	VILLEPINTE	1 562	4 156	68	2	0	5 788
94002	ALFORTVILLE	4 894	5 030	86	1	0	10 011
94004	BOISSY-SAINT-LEGER	1 549	1 684	54	0	0	3 287
94011	BONNEUIL-SUR-MARNE	2 375	2 059	51	1	0	4 486
94015	BRY-SUR-MARNE	1 071	2 305	47	1	0	3 424
94018	CHARENTON-LE-PONT	3 179	2 542	88	1	0	5 810
94021	CHEVILLY-LARUE	2 748	1 362	28	0	0	4 138
94022	CHOISY-LE-ROI	4 963	4 846	73	2	0	9 884
94028	CRETEIL	12 292	4 534	149	12	1	16 988
94033	FONTENAY-SOUS-BOIS	5 015	6 439	95	1	0	11 550
94041	IVRY-SUR-SEINE	9 454	4 692	169	2	0	14 317
94042	JOINVILLE-LE-PONT	1 849	2 651	52	0	0	4 552
94043	LE KREMLIN-BICETRE	3 307	2 149	79	0	0	5 535
94044	LIMEIL-BREVANNES	1 774	1 985	48	1	0	3 808
94046	MAISONS-ALFORT	8 327	5 797	108	0	0	14 232
94047	MANDRES-LES-ROSES	45	559	24	0	0	628
94048	MAROLLES-EN-BRIE	10	205	8	0	0	223
94052	NOGENT-SUR-MARNE	2 623	4 202	117	1	0	6 943
94054	ORLY	3 241	1 868	35	0	0	5 144
94056	PERIGNY	13	364	2	0	0	379
94058	LE PERREUX-SUR-MARNE	2 338	5 719	68	0	0	8 125
94065	RUNGIS	476	668	66	1	0	1 211
94067	SAINT-MANDE	2 292	2 704	79	0	0	5 075
94068	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	7 663	13 082	246	0	0	20 991
94069	SAINT-AURICE	720	1 293	25	1	0	2 039
94073	THIAIS	3 762	2 404	82	0	0	6 248
94076	VILLEJUIF	7 965	6 980	141	3	0	15 089
94080	VINCENNES	5 159	5 815	160	1	0	11 135
94081	VITRY-SUR-SEINE	12 598	9 633	120	3	0	22 354
95019	ARNOUVILLE	610	2 646	15	0	0	3 271
95088	BONNEUIL-EN-FRANCE	12	105	12	0	0	129
95268	GARGES-LES-GONESSE	6 327	3 602	88	1	0	10 018
95277	GONESSE	2 743	3 207	82	2	0	6 034
95585	SARCELLES	10 439	4 101	80	0	0	14 620
95680	VILLIERS-LE-BEL	4 078	2 155	34	1	0	6 268
TOTAL URG EST		281 478	303 048	5 690	79	2	590 297

T1 : 0 à 6 000 kWh - T2 : 6 000 à 300 000 kWh - T3 : 300 000 à 5 000 000 kWh - T4 : Plus de 5 000 000 kWh - TP : Tarif de Proximité

Consommations 2012 (MWh)					
T1	T2	T3	T4	TP	TOTAL
3 059	109 517	63 074	0	0	175 649
268	22 443	11 094	0	0	33 805
3 154	129 897	63 640	0	0	196 691
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	159 071
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	193 041
1 928	37 180	55 479	0	0	94 586
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	141 074
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	128 022
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	136 236
3 642	28 909	25 095	0	0	57 646
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	176 639
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	576 312
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	240 433
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	368 526
2 739	61 340	44 782	0	0	108 861
5 546	36 503	66 172	0	0	108 221
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	99 259
10 680	127 567	108 807	0	0	247 053
120	14 114	13 639	0	0	27 873
41	7 147	2 798	0	0	9 986
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	191 336
3 483	44 417	43 306	0	0	91 207
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	8 849
3 045	144 211	49 328	0	0	196 584
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	103 826
2 608	59 977	66 188	0	0	128 772
8 766	362 047	152 557	0	0	523 371
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	64 246
4 495	54 810	86 690	0	0	145 994
15 385	127 411	134 892	42 539	0	320 227
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	236 656
17 072	188 036	119 180	21 491	0	345 779
1 005	62 578	7 547	0	0	71 130
15	2 806	13 073	0	0	15 894
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	235 789
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	158 920
24 077	77 499	75 845	0	0	177 422
ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	ICS**	118 626
438 567	6 624 448	5 364 934	1 319 018	151 500	13 898 467

Recettes d'acheminement 2012 (en €)
1 781 843
346 825
1 995 034
1 635 953
2 005 019
847 401
1 178 085
1 081 468
1 288 035
666 627
1 951 328
3 820 893
2 497 512
3 061 208
1 100 374
1 102 437
894 710
2 653 918
248 139
93 185
1 833 064
933 298
104 556
2 081 919
611 954
1 231 850
5 350 118
527 985
1 355 473
3 191 906
2 459 264
3 918 504
824 672
103 420
1 942 549
1 486 308
2 310 017
1 175 291
133 639 748

Année 2011		
Nombre de Clients	Total Conso	RA* (€)
6 590	154 092	1 605 461
1 125	29 615	312 737
8 071	171 020	1 793 865
5 768	153 322	1 453 519
10 250	168 440	1 827 919
3 305	85 623	775 617
4 662	116 995	1 005 674
3 408	112 456	965 223
6 034	116 685	1 153 451
4 238	50 909	623 896
10 052	155 214	1 785 765
17 319	521 534	3 544 896
11 761	208 272	2 262 838
14 585	338 509	2 815 389
4 593	94 427	994 476
5 627	98 022	1 019 876
3 862	87 232	810 829
14 461	230 260	2 487 843
626	25 101	227 902
223	9 407	86 536
7 048	164 213	1 646 559
5 263	76 478	835 822
376	7 596	92 658
8 200	170 426	1 875 333
1 219	99 335	567 636
5 179	113 652	1 118 047
21 272	460 963	4 844 465
2 067	54 925	477 355
6 318	115 523	1 154 292
15 230	287 511	2 921 799
11 374	204 658	2 236 883
22 546	300 329	3 553 733
3 282	61 487	739 880
128	13 367	88 386
10 010	206 263	1 757 514
6 054	144 735	1 395 379
14 621	156 118	2 122 174
6 320	108 008	1 060 262
596 153	12 294 461	12 294 460

* RA : Recettes d'acheminement ** ICS : Information Commercialement Sensible



NOMBRE DE CLIENTS ET QUANTITÉS ACHEMINÉES EN 2012

Code INSEE	Communes	Nombre de clients 2012					TOTAL
		T1	T2	T3	T4	TP	
78073	BOIS-D'ARCY	1 401	1 987	33	2	0	3 423
78124	CARRIERES-SUR-SEINE	1 135	2 238	20	0	0	3 393
78126	LA CELLE-SAINT-CLOUD	3 077	2 182	50	1	0	5 310
78146	CHATOU	2 984	4 082	74	0	0	7 140
78158	LE CHESNAY	3 465	3 397	53	0	0	6 915
78190	CROISSY-SUR-SEINE	571	1 828	26	0	0	2 425
78242	FONTENAY-LE-FLEURY	2 126	860	20	2	0	3 008
78322	JOUY-EN-JOSAS	453	920	20	1	0	1 394
78358	MAISONS-LAFFITTE	2 051	3 478	95	0	0	5 624
78418	MONTESSON	723	2 572	35	0	0	3 330
78524	ROCQUENCOURT	307	83	18	0	0	408
78545	SAINT-CYR-L'ECOLE	2 203	1 830	43	1	0	4 077
78640	VELIZY-VILLACOUBLAY	3 584	1 458	40	2	0	5 084
78646	VERSAILLES	9 762	12 023	278	2	0	22 065
78650	LE VESINET	1 204	2 905	48	0	0	4 157
78686	VIROFLAY	1 300	3 047	49	0	0	4 396
91161	CHILLY-MAZARIN	2 208	1 371	70	4	0	3 653
91345	LONGJUMEAU	2 598	2 537	62	1	0	5 198
91377	MASSY	7 052	2 773	69	1	0	9 895
91432	MORANGIS	493	1 940	45	0	0	2 478
91645	VERRIERES-LE-BUISSON	702	2 343	24	0	0	3 069
91689	WISSOUS	245	1 015	37	0	0	1 297
92002	ANTONY	5 513	8 363	137	2	0	14 015
92004	ASNIERES-SUR-SEINE	10 478	8 944	189	2	0	19 613
92007	BAGNEUX	7 469	4 250	104	4	0	11 827
92009	BOIS-COLOMBES	3 200	4 288	78	0	0	7 566
92012	BOULOGNE-BILLANCOURT	13 654	8 006	475	3	0	22 138
92014	BOURG-LA-REINE	2 235	2 342	72	0	0	4 649
92019	CHATENAY-MALABRY	4 462	3 854	130	2	0	8 448
92020	CHATILLON	4 301	3 028	89	1	0	7 419
92022	CHAVILLE	1 941	2 847	57	1	0	4 846
92023	CLAMART	6 659	8 737	122	3	0	15 521
92024	CLICHY	7 597	3 391	78	0	0	11 066
92025	COLOMBES	10 628	11 529	211	2	0	22 370
92026	COURBEVOIE	7 741	4 644	200	2	0	12 587
92032	FONTENAY-AUX-ROSES	4 020	1 848	107	1	0	5 976
92033	GARCHES	1 690	2 176	68	1	0	3 935
92035	LA GARENNE-COLOMBES	2 804	3 273	65	1	0	6 143
92036	GENNEVILLIERS	8 726	4 614	153	6	0	13 499
92040	ISSY-LES-MOULINEAUX	5 850	5 007	173	1	0	11 031
92044	LEVALLOIS-PERRET	4 889	4 995	98	0	1	9 983
92046	MALAKOFF	5 118	3 310	100	0	0	8 528
92047	MARNES-LA-COQUETTE	71	365	4	0	0	440

T1 : 0 à 6 000 kWh - T2 : 6 000 à 300 000 kWh - T3 : 300 000 à 5 000 000 kWh - T4 : Plus de 5 000 000 kWh - TP : Tarif de Proximité

Consommations 2012 (MWh)

T1	T2	T3	T4	TP	TOTAL
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	93 874
1 773	51 746	13 263	0	0	66 783
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	165 361
4 070	105 485	62 509	0	0	172 064
2 847	81 536	53 064	0	0	137 447
1 099	50 401	26 278	0	0	77 778
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	122 603
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	73 859
2 398	96 881	74 533	0	0	173 812
1 043	61 180	23 152	0	0	85 374
123	1 853	27 115	0	0	29 092
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	108 542
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	105 753
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	601 124
1 658	108 123	32 330	0	0	142 111
1 950	78 371	33 784	0	0	114 105
1 959	32 372	74 656	57 444	0	166 431
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	140 249
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	155 395
460	52 336	32 859	0	0	85 654
1 215	67 096	26 674	0	0	94 985
381	25 452	20 651	0	0	46 484
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	354 361
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	413 882
15 416	76 619	112 022	52 466	0	256 523
3 916	103 232	59 343	0	0	166 491
13 524	193 286	365 150	27 403	0	599 364
3 301	64 606	52 800	0	0	120 707
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	229 015
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	205 426
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	142 424
13 396	212 692	99 193	43 683	0	368 965
10 981	70 073	46 825	0	0	127 880
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	507 645
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	435 537
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	189 168
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	162 168
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	140 051
15 760	86 614	197 733	77 227	0	377 334
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	247 879
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	231 420
6 562	71 874	98 546	0	0	176 982
121	15 913	2 583	0	0	18 616

Recettes d'acheminement 2012 (en €)

877 291
768 347
1 380 318
1 735 083
1 419 062
746 302
672 938
536 444
1 612 446
901 244
177 868
960 084
896 527
5 556 400
1 346 228
1 175 137
1 089 250
1 277 786
1 718 809
795 557
928 374
430 813
3 453 337
4 161 616
2 398 227
1 736 975
5 174 027
1 164 333
2 081 171
1 693 826
1 202 320
3 683 197
1 642 177
4 920 886
3 068 539
1 480 791
1 253 513
1 400 931
3 032 170
2 517 619
2 047 615
1 731 221
172 348

Année 2011

Nombre de Clients	Total Conso	RA* (€)
3 432	82 653	793 084
3 405	57 943	691 224
5 329	138 957	1 231 802
7 196	147 757	1 554 501
7 027	120 475	1 294 335
2 423	69 126	673 617
3 079	117 273	605 667
1 399	63 126	471 212
5 720	150 141	1 441 085
3 343	74 041	807 607
419	25 551	157 143
4 132	95 300	864 867
5 202	96 362	838 306
22 323	526 796	5 019 256
4 214	122 917	1 197 057
4 471	101 147	1 066 706
3 745	161 271	1 011 308
5 233	127 083	1 158 226
10 049	139 360	1 470 586
2 449	77 120	719 012
3 058	80 637	814 466
1 236	40 012	376 537
14 187	313 783	3 142 824
19 907	351 292	3 761 616
11 888	233 075	2 205 477
7 711	146 642	1 586 863
22 642	522 529	4 715 830
4 717	106 284	1 051 445
8 571	208 087	1 922 196
7 494	176 191	1 504 652
4 865	128 813	1 096 265
15 616	321 454	3 334 180
11 301	116 215	1 543 726
22 669	447 060	4 482 753
12 807	374 507	2 781 703
6 058	172 749	1 359 416
3 996	145 090	1 132 812
6 222	121 543	1 283 230
13 565	356 659	2 835 353
11 215	205 113	2 235 645
10 217	198 628	1 878 416
8 657	158 513	1 590 695
448	16 553	154 492

* RA : Recettes d'acheminement ** ICS : Information Commercialement Sensible



NOMBRE DE CLIENTS ET QUANTITÉS ACHEMINÉES EN 2012

Code INSEE	Communes	Nombre de clients 2012					TOTAL
		T1	T2	T3	T4	TP	
92048	MEUDON	7 114	4 440	149	0	0	11 703
92049	MONTRouGE	6 930	3 890	166	0	0	10 986
92050	NANterRE	12 261	9 538	273	7	0	22 079
92051	NEUILLY-SUR-SEINE	6 704	5 562	415	0	0	12 681
92060	LE PLESSIS-ROBINSON	3 528	2 366	58	3	0	5 955
92062	PUTEAUX	5 041	2 880	66	2	0	7 989
92063	RUEIL-MALMAISON	8 468	9 079	258	2	0	17 807
92064	SAINT-CLOUD	3 000	2 718	126	1	0	5 845
92071	SCEAUX	2 603	2 048	94	1	0	4 746
92072	SEVRES	2 564	2 800	91	0	0	5 455
92073	SURESNES	3 733	6 209	70	1	0	10 013
92075	VANVES	3 508	2 249	105	0	0	5 862
92076	VAUCRESSON	746	1 210	34	0	0	1 990
92077	VILLE-D'AVRAY	1 269	1 010	51	2	0	2 332
92078	VILLENEUVE-LA-GARENNE	5 080	1 400	48	4	0	6 532
93031	EPINAY-SUR-SEINE	8 175	5 102	118	3	0	13 398
93039	L'ILE-SAINT-DENIS	1 056	656	18	0	0	1 730
93059	PIERREFITTE-SUR-SEINE	2 640	3 280	47	0	0	5 967
93066	SAINT-DENIS	9 769	7 505	156	3	1	17 434
93070	SAINT-OUEN	6 124	5 134	140	2	0	11 400
93079	VILLETANEUSE	1 664	1 493	39	0	0	3 196
94003	ARCUEIL	3 317	2 685	80	1	0	6 083
94016	CACHAN	3 836	3 338	49	0	0	7 223
94034	FRESNES	4 153	1 848	53	1	0	6 055
94037	GENTILLY	3 310	2 047	55	0	0	5 412
94038	L'HAY-LES-ROSES	4 702	3 045	47	0	0	7 794
95014	ANDILLY	95	428	10	0	0	533
95018	ARGENTEUIL	11 862	13 058	197	5	0	25 122
95028	ATTAINVILLE	17	220	2	0	0	239
95042	BAILLET-EN-FRANCE	20	476	3	0	0	499
95056	BELLOY-EN-FRANCE	15	410	2	0	0	427
95061	BETHEMONT-LA-FORET	5	83	0	0	0	88
95091	BOUFFEMONT	251	715	9	1	0	976
95151	CHAUVRy	4	80	0	0	0	84
95197	DEUIL-LA-BARRE	1 167	3 492	32	0	0	4 691
95199	DOMONT	1 210	2 688	33	0	0	3 931
95203	EAUBONNE	3 040	3 959	52	2	0	7 053
95210	ENGHIEN-LES-BAINS	833	2 277	36	0	0	3 146
95219	ERMONT	4 008	3 146	55	1	0	7 210
95241	FONTENAY-EN-PARISIS	13	186	2	0	0	201
95280	GOUSSAINVILLE	2 263	4 583	47	0	0	6 893
95288	GROSLAY	302	1 562	9	0	0	1 873
95351	LOUVRES	494	1 642	15	0	0	2 151

T1 : 0 à 6 000 kWh - T2 : 6 000 à 300 000 kWh - T3 : 300 000 à 5 000 000 kWh - T4 : Plus de 5 000 000 kWh - TP : Tarif de Proximité

Consommations 2012 (MWh)

T1	T2	T3	T4	TP	TOTAL
6 281	115 223	111 982	0	0	233 485
8 257	78 457	146 747	0	0	233 461
19 164	186 036	287 889	160 850	0	653 940
5 742	170 006	332 405	0	0	508 154
7 837	46 183	69 086	71 988	0	195 094
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	205 782
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	507 825
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	241 080
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	155 834
3 197	75 935	83 165	0	0	162 297
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	202 486
3 626	50 566	85 028	0	0	139 220
487	46 019	37 895	0	0	84 401
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	102 851
9 056	26 674	50 249	71 616	0	157 594
15 454	99 296	153 692	4 531	0	272 973
2 303	11 403	21 383	0	0	35 089
4 748	68 531	52 469	0	0	125 748
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	375 858
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	280 043
3 256	25 018	54 100	0	0	82 374
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	145 689
6 236	71 495	42 716	0	0	120 447
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	193 877
6 432	38 404	54 330	0	0	99 165
6 485	77 411	56 168	0	0	140 064
222	12 826	7 872	0	0	20 920
20 204	278 706	215 054	65 685	0	579 648
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	8 541
75	13 008	3 217	0	0	16 300
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	11 027
2	2 508	0	0	0	2 511
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	31 352
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	2 217
1 541	79 503	27 177	0	0	108 220
2 394	59 509	29 392	0	0	91 295
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	181 442
1 494	62 649	24 772	0	0	88 915
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	198 087
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	6 190
2 976	101 729	60 893	0	0	165 599
771	33 116	3 771	0	0	37 658
592	33 685	7 937	0	0	42 213

Recettes d'acheminement 2012 (en €)

2 311 453
2 217 965
5 207 294
4 037 541
1 472 805
1 553 627
4 614 961
1 876 289
1 338 180
1 463 487
2 170 109
1 284 070
694 508
754 941
1 190 699
2 732 783
356 703
1 327 323
3 401 589
2 471 432
759 214
1 411 232
1 380 156
1 287 657
1 055 534
1 483 297
190 458
5 638 405
81 210
164 505
123 570
27 020
280 448
24 664
1 175 717
977 113
1 743 602
899 293
1 663 289
63 156
1 691 384
458 499
499 926

Année 2011

Nombre de Clients	Total Conso	RA* (€)
11 893	206 138	2 106 293
11 221	205 213	2 020 774
22 387	578 008	4 750 956
13 065	441 976	3 602 936
6 024	173 780	1 333 277
8 176	994	1 441 298
18 019	440 022	4 152 510
5 974	226 201	1 745 599
4 797	136 309	1 201 949
5 526	147 923	1 347 565
10 192	178 252	1 986 256
6 011	122 291	1 167 386
1 970	74 122	614 881
2 391	87 637	666 465
6 573	144 752	1 107 949
13 566	241 989	2 514 117
1 759	30 440	320 565
5 957	111 758	1 216 105
17 704	344 463	3 143 118
11 549	252 838	2 252 517
3 209	71 916	686 559
6 216	128 145	1 291 136
7 300	110 590	1 280 377
6 195	148 058	1 140 082
5 552	90 127	986 363
7 911	119 008	1 332 146
533	17 222	164 340
25 318	503 933	5 102 383
241	ICS**	78 807
498	14 590	149 051
427	ICS**	109 102
88	2 226	24 617
978	27 595	251 819
81	1 935	22 051
4 706	95 564	1 067 784
3 914	79 287	876 972
7 107	155 450	1 565 030
3 198	76 896	808 959
7 237	166 211	1 508 058
201	ICS**	57 961
6 897	146 075	1 532 715
1 859	33 062	423 398
2 174	37 256	458 729

* RA : Recettes d'acheminement ** ICS : Information Commercialement Sensible



NOMBRE DE CLIENTS ET QUANTITÉS ACHEMINÉES EN 2012

Code INSEE	Communes	Nombre de clients 2012					TOTAL
		T1	T2	T3	T4	TP	
95369	MARGENCY	94	404	13	0	0	511
95409	MOISSELLES	19	266	2	1	0	288
95426	MONTLIGNON	26	527	2	0	0	555
95427	MONTMAGNY	1 111	1 297	23	0	0	2 431
95428	MONTMORENCY	2 192	3 075	56	0	0	5 323
95430	MONTSOULT	121	732	7	0	0	860
95489	PISCOP	11	122	2	0	0	135
95509	PUISEUX-EN-FRANCE	53	937	2	0	0	992
95527	ROISSY-EN-FRANCE	73	300	63	1	0	437
95539	SAINT-BRICE-SOUS-FORET	965	1 055	25	1	0	2 046
95555	SAINT-GRATIEN	3 155	2 310	40	0	0	5 505
95566	SAINT-MARTIN-DU-TERTRE	35	377	5	0	0	417
95582	SANNOIS	2 070	3 152	43	0	0	5 265
95598	SOISY-SOUS-MONTMORENCY	2 093	2 551	44	0	0	4 688
95612	LE THILLAY	112	684	12	0	0	808
95660	VILLAINES-SOUS-BOIS	3	138	1	0	0	142
95678	VILLIERS-ADAM	8	178	0	0	0	186
TOTAL URG OUEST		327 725	307 322	7 569	94	2	642 712

	Nombre de clients 2012					TOTAL
	T1	T2	T3	T4	TP	
TOTAL SIGEIF	609 203	610 370	13 259	173	4	1 233 009

Consommations 2012 (MWh)					
T1	T2	T3	T4	TP	TOTAL
105	11 177	9 615	0	0	20 898
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	16 492
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	17 176
1 322	29 074	28 645	0	0	59 041
2 742	90 445	59 917	0	0	153 103
103	19 190	5 662	0	0	24 955
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	4 948
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	19 849
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	74 785
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	62 633
5 536	55 812	63 998	0	0	125 346
96	7 688	5 272	0	0	13 055
3 705	77 125	39 428	0	0	120 258
4 049	67 535	48 756	0	0	120 340
167	16 253	5 790	0	0	22 210
ICS	ICS	ICS	ICS	ICS	4 735
13	5 545	0	0	0	5 558
470 332	7 200 274	7 159 760	1 595 195	117 503	16 543 064

Recettes d'acheminement 2012 (en €)
184 287
116 507
180 125
566 324
1 437 168
254 877
48 514
248 469
432 145
551 557
1 214 234
128 686
1 264 956
1 183 877
232 754
47 087
59 265
150 727 086

Année 2011		
Nombre de Clients	Total Conso	RA* (€)
511	17 696	161 083
289	14 582	115 725
552	ICS**	163 868
2 425	51 914	510 500
5 379	134 510	1 298 097
862	21 858	230 787
132	ICS**	43 130
985	ICS**	222 827
436	64 030	367 709
2 070	53 821	490 462
5 569	108 279	1 096 199
412	11 410	115 335
5 306	105 933	1 150 173
4 718	101 412	1 042 452
794	19 375	210 457
140	ICS**	38 231
184	4 772	52 314
650 995	14 560 579	136 777 498

TOTAL SIGEIF

Consommations 2012 (MWh)					
T1	T2	T3	T4	TP	TOTAL
908 899	13 824 721	12 524 694	2 914 213	269 003	30 441 530

Recettes d'acheminement 2012 (en €)
284 366 834

Année 2011		
Nombre de Clients	Total Conso	RA* (€)
1 247 148	26 855 039	258 331 277

* RA : Recettes d'acheminement ** ICS : Information Commercialement Sensible



Lexique

Branchement : ouvrage assurant la liaison entre la canalisation de distribution et la bride amont du compteur.

Client : personne physique ou morale ayant accepté les Conditions Standard de Livraison.

Compteur : installation située à l'extrémité aval du réseau de distribution, assurant la fonction de comptage du gaz livré au client, complétée, le cas échéant, de la fonction de détente et de régulation de pression.

Contrat d'Acheminement : contrat conclu entre un GRD et un fournisseur (ou son mandataire) en application duquel le GRD réalise une prestation d'acheminement de gaz.

Contrat de Fourniture : contrat conclu entre le client et un fournisseur en application duquel le fournisseur vend au client une quantité de gaz.

Dispositif de Mesurage : ensemble constitué du compteur et des systèmes ou procédures utilisés par le GRD pour déterminer les quantités livrées au point de livraison. Les volumes mesurés par le compteur sont, pour les besoins de la facturation et conformément aux normes professionnelles en vigueur en France, ramenés en mètres cubes normaux et sont transformés en kWh par multiplication par le Pouvoir Calorifique Supérieur (.C.S.) moyen. Cette valeur est une moyenne, sur la période considérée, des mesures et calculs que le GRD réalise ou fait réaliser dans le respect de la réglementation.

Exploitation : toutes actions techniques, administratives et de management destinées à utiliser un ouvrage dans les meilleures conditions de sécurité, de continuité et de qualité de service.

Fournisseur : prestataire de la vente de gaz au client (pouvant également être dénommé « vendeur »), mandaté par le GRD comme interlocuteur unique du client.

Gaz : gaz répondant aux spécifications techniques imposées sur le réseau de distribution en application des prescriptions réglementaires.

GRD : Gestionnaire du Réseau de Distribution.

Installation Intérieure : l'installation intérieure du client commence (sauf dispositions particulières inscrites au cahier des charges de concession) à l'aval du compteur. Dans le cas des conduites montantes sans compteur individuel, elle commence à l'aval du robinet de coupure individuel.

Mètre Cube Normal ou m³(n) : quantité de gaz qui, à zéro degré Celsius et sous une pression absolue de 1,013 bar, le gaz étant exempt de vapeur d'eau (gaz sec), occupe un volume de un mètre cube.

Maintenance : toutes actions techniques, administratives et de management durant le cycle de vie d'un ouvrage, destinées à le maintenir ou à le rétablir dans un état de fonctionnement normal.

Mise en Service ou Remise en Service : opération consistant à rendre durablement possible un débit permanent de gaz dans une installation.

Mise hors Gaz : opération consistant à purger une installation du gaz combustible qui y est pour le remplacer par de l'air ou un gaz inerte.

Mise hors Service : opération consistant à rendre impossible un débit de gaz dans une installation ou un réseau.

Ouvrages de Raccordement : ensemble des ouvrages assurant le raccordement de l'Installation Intérieure à la canalisation de distribution. Les ouvrages de raccordement sont constitués du branchement et du compteur. Le génie civil en est exclu.

Point de Livraison : point où le GRD livre au client du gaz en application des Conditions Standard de Livraison. Le point de livraison est la bride aval du compteur ou le raccordement aval du robinet de coupure individuel en cas d'absence de compteur individuel.

Pression de Livraison : pression relative du gaz au Point de Livraison.

Quantité livrée : quantité d'énergie provenant des relevés réalisés au moyen du compteur ou bien quantité corrigée en cas de dysfonctionnement du compteur.

Remplacement du comptage : changement, à l'identique ou non, d'un compteur à l'exclusion, le cas échéant, des organes de détente/régulation sans incidence sur les Conditions Standard de Livraison.

Réseau de distribution : ensemble d'ouvrages, d'installations et de systèmes exploités par ou sous la responsabilité du GRD, constitué notamment de canalisations (réseaux MPC, MPB, MPA, BP), de branchements, d'organes de détente, de sectionnement, de systèmes de transmission etc. à l'aide duquel le GRD réalise des prestations d'acheminement de gaz dans le cadre de Contrats d'Acheminement.

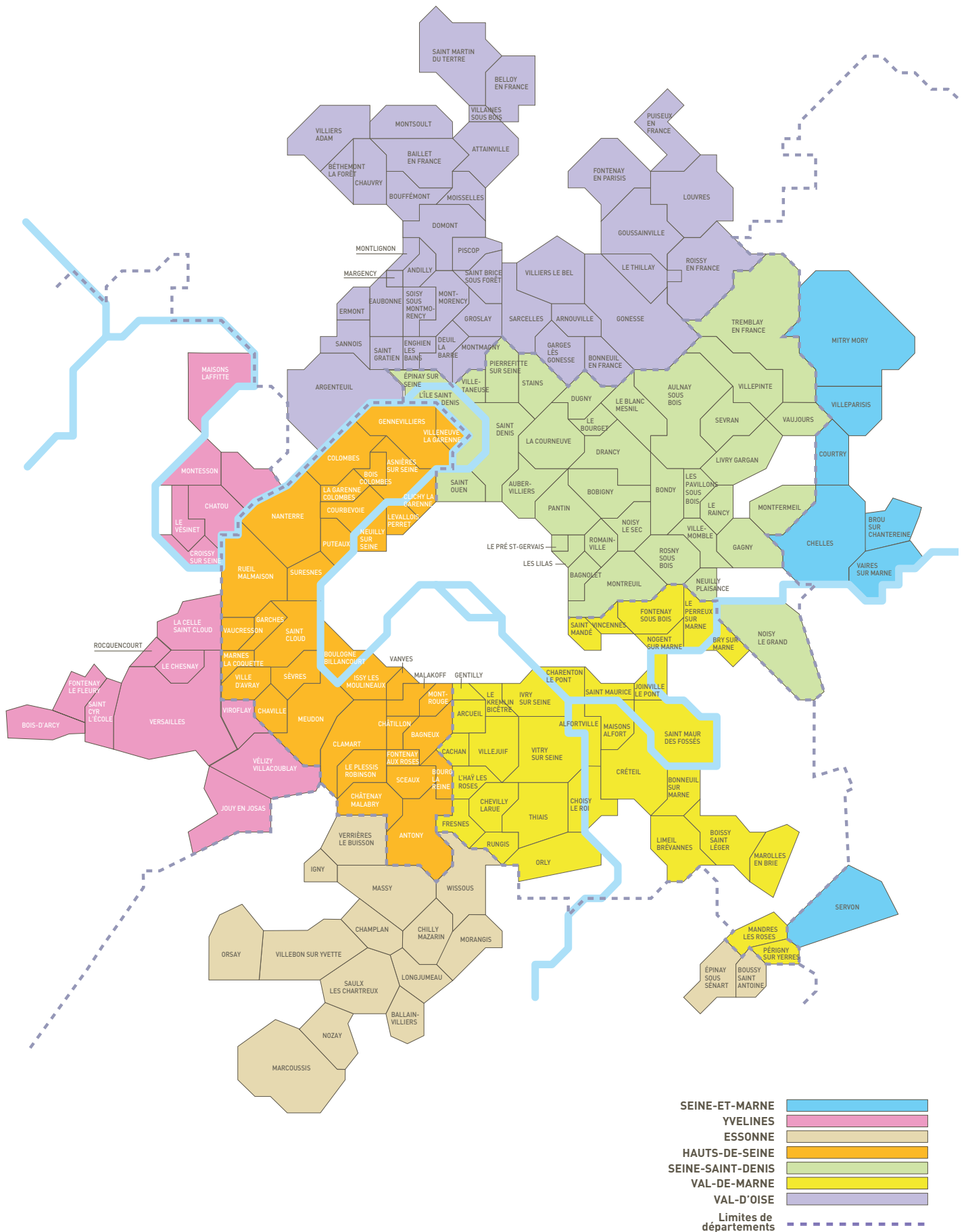
Réseau MPA : réseau de distribution de gaz naturel fonctionnant entre 50 mbar et 400 mbar.

Réseau MPB : réseau de distribution dont la pression normale de service est comprise entre 0,4 (zéro virgule quatre) bar et 4 (quatre) bar.

Réseau MPC : réseau de distribution dont la pression normale de service est comprise entre 4 et 20 bars (exceptionnellement 25 bars).



Le territoire du SIGEIF



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

GrDF - 6 rue Condorcet - 75009 Paris
Société anonyme au capital de 1 800 000 000 euros - RCS Paris 444 786 511

